

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

NOUVELLE SÉRIE, N° 32

2016

SOMMAIRE

TRAVAUX ET RECHERCHES	2
Sceaux sous l'occupation allemande, 1940-1944, par Aldine MARTINI.....	2
Témoignages de Scéens sur l'occupation allemande, par Martine GRIGAUT	25
La guerre à 7 ans	29
Paul Hartmann (1913 – 1998), historien scéen, par Jean-Luc GOURDIN	32
COMPTE RENDU DE VISITE	46
Gravures anciennes du domaine de Sceaux, par Micheline HENRY.....	46
HISTOIRE ACTUELLE	61
Éphémérides 2015, par Martine GRIGAUT	61
In memoriam.....	65
VIE DE LA SOCIÉTÉ.....	71
Rapport moral 2015, par Pierre JAILLARD	71

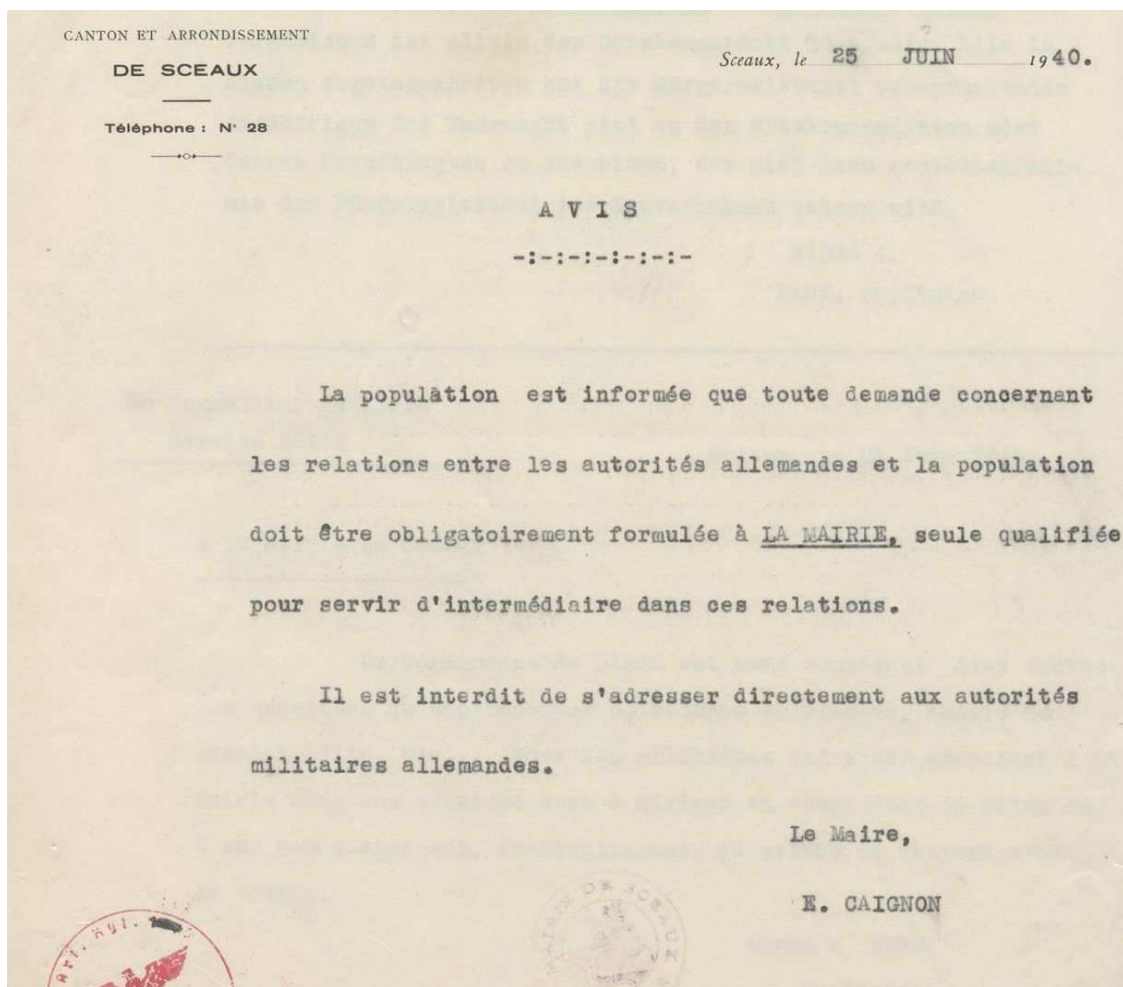
TRAVAUX ET RECHERCHES

Sceaux sous l'occupation allemande, 1940-1944

par Aldine MARTINI

Du 18 juin 1940 au 22 août 1944, l'Occupation à Sceaux a été relativement paisible, bien qu'émaillée de tensions et d'incidents parfois tragiques, notamment au moment de la Libération¹.

La municipalité, comme lors du conflit précédent, va jouer un rôle primordial, celui de l'intermédiaire privilégié entre la population et les autorités allemandes. Le 25 juin 1940, la population est informée de l'interdiction de s'adresser directement aux autorités allemandes et de l'obligation d'adresser les demandes en premier lieu à la mairie.



En l'absence du maire, André Deillon, du 11 juin au 1^{er} août 1940, son adjoint M. Caignon signe les documents officiels. Archives municipales, H 25.

¹ Martine GRIGAUT, « À propos de la Libération à Sceaux », *Bulletin des Amis de Sceaux*, n° 31, 2015.

Avant l'arrivée des Allemands

La défense passive

Si la guerre commence pour la France en 1939 avec la mobilisation générale le 2 septembre, le début du conflit sur le sol français ne se produit que le 13 mai 1940. Les premières conséquences du conflit à Sceaux se font rapidement sentir.

À partir de la mi-mai, le Commissariat pour l'organisation de la défense passive prévoit la création d'un groupe de gardes civiques pour le service de nuit. Ces gardes territoriaux ne sont pas des combattants et ont pour mission de signaler la descente de parachutistes et les personnes tenant des propos défaitistes et antimilitaristes. Ils sont chargés de la surveillance des signaux lumineux suspects, des voitures stationnant la nuit de façon anormale ou du bon état des abris collectifs. Ces volontaires sont autorisés à porter une arme leur appartenant. Fin mai 1940, la mairie comptabilise huit pistolets. Le 8 juin 1940, le chef de la défense passive demande des fusils et des casques pour pouvoir surveiller « sous la pluie de DCA ». Les chefs de groupe sont munis de laissez-passer et tous les volontaires portent des brassards pour les identifier.

C'est également en mai 1939 que commence la distribution de sacs de sable qui doivent empêcher la propagation du feu en cas de bombes incendiaires. Quatre mille trois cent quarante-cinq sacs sont déposés devant les habitations à raison d'une quinzaine de sacs par escalier. Ils doivent être installés dans les combles et dans les étages supérieurs.

Des abris et des tranchées en béton sont décidés pour permettre à la population de se mettre à l'abri en cas d'attaque aérienne. Il est prévu de creuser de longues tranchées dans les jardins comme celui de la mairie ou du lycée Lakanal. Seules les tranchées du jardin de la Ménagerie sont terminées avant l'arrivée des Allemands.



Jardin de la Ménagerie, avril 1939. Don de Mme Panthier. Collection Amis de Sceaux.

Les caves et sous-sols des habitations particulières, recensés comme abris individuels, sont au nombre de 4493.

Un service des masques à gaz est créé par la mairie, qui les distribue à la population de mars à novembre 1939.

L'exode

Plusieurs jours avant que les troupes allemandes n'atteignent Paris le 14 juin 1940, les populations d'Île-de-France se jettent sur les routes pour fuir l'avancée ennemie. Sceaux passe de 7 500 à 3 500 habitants en juillet 1940. Le Loir-et-Cher avait été désigné comme département refuge pour la Seine.



Affiche de la préfecture de la Seine. Archives municipales, 3 FI 23.

Les Scéens ont été dirigés sur Mont-près-Chambord. Certains ont rejoint la province dans leur famille. Le personnel municipal fait des allers-retours pour accompagner la population lors des différents convois. L'encombrement des réseaux téléphoniques complique l'organisation. Les conditions de l'exode deviennent de plus en plus difficiles, comme en témoigne un agent municipal dans une lettre adressée au maire depuis la gare de Blois où s'effectuent les correspondances :

une cohue indescriptible, que de misère nous voyons défiler sans cesse, au milieu d'une foule dans laquelle il est presque impossible de se retrouver ! Les services du comité d'accueil de Blois sont littéralement débordés car il ne s'agit plus de ne recevoir que les réfugiés de la Seine¹ !

La majeure partie de la population scéenne, « laissée à l'abandon à son arrivée » dans la zone de refuge, a regagné Sceaux par ses propres moyens, essentiellement entre août et septembre 1940.

Le cas des enfants est particulier puisque leur évacuation a été organisée dès la fin de l'été 1939 par les services de l'Éducation nationale accompagnés par le personnel municipal, des femmes de service des écoles au secrétaire de mairie, vers Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher). En octobre, le département du Loir-et-Cher compte 6 000 enfants, répartis en une centaine de colonies. Environ 70 enfants de Sceaux sont concernés par cet éloignement précoce.

Les 26 enfants qui étaient en colonie de vacances à Mansigné, dans la Sarthe, où la ville possède le château de Penchien, y restent sur ordre du préfet le 24 août 1939. La rentrée des classes n'ayant pu se faire à Sceaux, il est décidé d'ouvrir l'école à Mansigné. En octobre, il est proposé aux familles d'inscrire leurs enfants, qui seront ensuite transportés à Mansigné, « où ils trouveront là le confort, la sécurité et l'organisation de leurs études avec leurs propres maîtresses ». En effet, les directrices d'écoles et institutrices assurent les cours sur place. Le confort promis nécessite un véritable déménagement. Le maire André Deillon y convoie non seulement du matériel et du mobilier scolaire, mais également des lits, des chaussures et les poêles de l'école. La municipalité souhaite que tous les petits Scéens soient regroupés à Mansigné et obtient l'autorisation en novembre 1939 de transférer les enfants du Loir-et-Cher jusqu'à Mansigné. En mai 1940, le château héberge au total une cinquantaine d'enfants répartis dans trois classes.

De nouvelles mesures sont envisagées avec le développement du conflit. L'évacuation des enfants plus âgés, entre 6 et 14 ans, est décidée par le gouvernement et s'effectue à Sceaux le 13 mai 1940. Cinquante-cinq enfants sont

¹ Lettre, Archives municipales, H 14 (s.d.).

concernés. À nouveau, l'autorisation est accordée de diriger les enfants directement vers Mansigné. Plusieurs convois auront lieu jusqu'au 10 juin 1940.

En mars 1941, Sceaux a retrouvé ses habitants, puisque sont dénombrés 7 576 habitants dont 160 réfugiés. Certains enfants sont encore dans la Sarthe en juin 1942 et leur nombre est suffisant pour que la mairie engage des travaux au château. La population à Sceaux reste stable durant toute l'Occupation ; 7 498 Scéens sont dénombrés en 1944.

L'hôpital temporaire Lakanal

Depuis l'expérience de la Première Guerre mondiale, un plan d'hospitalisation avait été mis en place prévoyant l'utilisation des bâtiments civils comme les écoles en hôpitaux complémentaires. En France au 1^{er} mai 1940, 402 000 lits étaient prêts en plus des lits des hôpitaux des armées¹.

Le lycée Lakanal, qui avait déjà été transformé en hôpital auxiliaire sous le numéro 219 lors du premier conflit mondial², est à nouveau aménagé pour recevoir les blessés. Il est cette fois simplement désigné sous le nom d'hôpital complémentaire Lakanal. Depuis janvier 1940, la 22^e section d'infirmiers militaires occupe une partie du lycée et les actes de décès sont dressés sur leurs déclarations. L'occupation du lycée par les troupes françaises ne pose pas de problème, puisqu'une grande partie de la population a quitté la ville ; le peu d'élèves restant est envoyé suivre les cours au lycée Marie-Curie.

Soixante-dix-neuf soldats décèdent entre le 16 mai et le 18 juin 1940, jour de la prise de commandement allemand à Sceaux. Le nombre de décès oblige à inhumer les soldats au cimetière parisien de Bagneux. La mention « mort pour la France », créée vingt-cinq ans plus tôt, est inscrite d'office dans le corps de l'acte, preuve qu'elle est désormais bien ancrée dans les pratiques administratives.

Les Allemands investissent de nombreux lieux de la ville à leur arrivée, y compris le lycée, qu'ils transforment dès juillet 1940 en hôpital de campagne pour blessés légers. Il semble que, au moins au début de l'Occupation, une partie du personnel est resté français, sans doute le personnel médical civil. En effet, le 30 juin 1940, le chef de l'hôpital est prié par les autorités allemandes de fournir cinquante lits pour le logement de la troupe dans le lycée.

Par ailleurs, les blessés français n'ont pas été évacués tout de suite ; le dernier décès de soldat français est enregistré le 2 juillet 1940. En octobre, l'hôpital comprend 240 lits.

¹ Pierre LEFEBVRE, Claude GIUDICELLI et Francis DIDELOT, « Le Service de santé militaire à la veille de la campagne de France en 1940 », *Bibliothèque interuniversitaire de santé*, <http://www.biusante.parisdescartes.fr/>.

² *Les Scéens et la Première Guerre mondiale*, collection Regards sur Sceaux, 2011.

Désormais désigné par le numéro 36, il semble avoir continué de fonctionner pendant toute l'Occupation. Quelques soldats allemands décédés dans la région ont fait l'objet d'une première inhumation dans le cimetière de Sceaux à un emplacement réservé comme prévu lors de la prise de pouvoir. Situés en première division, ces soldats ont ensuite été transférés notamment dans les cimetières d'Ivry et Bagneux. Il n'existe pas de traces de décès de soldats allemands à Lakanal ; soit il ne s'agissait effectivement que de blessés légers, soit ils ont été inhumés directement dans d'autres cimetières que celui de Sceaux.

Le ravitaillement

Comme pendant la Première Guerre mondiale, la mairie est chargée d'organiser le ravitaillement en aliments et en charbon d'après les directives de la préfecture de la Seine diffusées dès le début de l'année 1940.

Fin avril, le recensement des habitants fait ressortir la nécessité de prévoir 6 200 cartes d'alimentation. La distribution des cartes se fait par ordre alphabétique à partir du 16 mai 1940 à la mairie, puis par îlot à domicile par des agents de la mairie.

La confection des cartes, la distribution, le retour des tickets, le classement et la vérification de leur utilisation sont au départ assurés par le personnel de mairie payé à la carte ou au questionnaire, avant qu'une embauche d'auxiliaires deviennent nécessaire.

La réquisition des denrées par la mairie est autorisée par la préfecture de la Seine dès le 11 juin pour nourrir les habitants. Des inventaires de tous les établissements commerciaux sont dressés à l'occasion. Les stocks sont immédiatement revendus dans les magasins sous contrôle et le produit de la vente consigné par le receveur municipal.

MAIRIE DE SCEAUX

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE

CANTON ET ARRONDISSEMENT
DE SCEAUX

Sceaux, le 19.....

Téléphone : N° 28

PROCES -VERBAL d'INVENTAIRE aux FINS de
REQUISITION des MARCHANDISES ENTREPOSEES dans le CHANTIER
de Monsieur CHABERT, Marchand de bois et charbons
Rue Houdan N° 76


Le Vingt deux Juillet mil neuf cent quarante, à 15 heures, il a été procédé en présence de M. PELE et de M. SEPTFOND, Marchand de charbon requis à cet effet, par Nous, Maire de Sceaux, dans les formes prescrites par l'arrêté en date du 30 Juin 1940, à l'ouverture du chantier de M. CHABERT, 76 Rue Houdan et à l'inventaire des marchandises s'y trouvant dont détail suit:

8 sacs de tête de moineau Charleroi
2 " grain d'antracite anglais
1 sac 1/2 de noix anglaise
9 sacs de noix belge
25 sacs de Trenthra
22 " de braisette belge
19 " d°
3 sacs 1/2 de charleroi
10 " gailletin charleroi
42 " de trenthra
181 " de poussier
39 " 1/2 de mignonnette
7 " gailletin belge.
2 " grain belge

BOIS

Bois boulange environ 2 stères 1/2 (Cotterets)
4 stères à débiter pour chauffage
9 margotins.

Fait à Sceaux, le 22 Juillet 1940.
Le Maire,



Le charbon et le bois de l'entreprise de M. Chabert au 76 rue Houdan sont inventoriés, réquisitionnés, puis vendus en juillet et août 1940. Archives municipales, H 14.

Les commerçants de retour d'exode doivent demander l'autorisation pour rouvrir leurs commerces et récupérer le produit de la vente. Le père de Raymond Gachelin¹, coiffeur au 12 rue du Four, tient aussi un café-buvette. Son magasin ferme après sa mobilisation du 15 avril 1940. Démobilisé le 11 août, il recense son stock le 19 août et demande la réouverture. L'inventaire des marchandises doit être contresigné par un commerçant exerçant la même activité.

L'arrivée de l'armée allemande, qui a sa propre gestion de son ravitaillement, ne modifie pas l'organisation municipale.

¹ Raymond Gachelin est tué au maquis le 26 avril 1944 ; une rue de Sceaux porte son nom depuis le 10 décembre 1944.

Le ravitaillement restera une question cruciale durant toute la guerre. Malgré l'utilisation du marché de Sceaux comme centre de distribution, les habitants sont autorisés à cultiver les parties arrière de leurs jardins en 1943 pour pallier le manque de denrées¹.

Les besoins en charbon, nécessaire au chauffage et à la cuisine, sont importants, d'autant plus que durant toute la période d'Occupation, les hivers se révèlent très froids. Un état de répartition des besoins pour les établissements publics et les établissements privés d'intérêt général est réalisé. Le chauffage de la mairie nécessite 30 tonnes de charbon pour l'hiver 1940-1941, tandis que l'hospice Renaudin en demande le double et les écoles publiques le triple.

Le charbon est acheminé depuis la gare de Robinson.

L'Occupation

Le 14 juin, alors que Paris est occupée, les Scéens sont informés de l'interdiction de quitter leur domicile pendant quarante-huit heures. Les seules personnes autorisées à circuler sur la voie publique sont les agents porteurs de brassards en mission de service public.

L'armée allemande arrive à Sceaux le 17 juin 1940. Le commandant des forces allemandes édicte une série de mesures à l'adresse de la population².

À l'heure allemande

Les décisions prises à ce moment-là vont être maintenues durant toute l'Occupation : restrictions de circulation et d'ouverture des magasins, couvre-feu, interdiction de détention d'armes. Seule la sonnerie des cloches, interdite le 17 juin, est de nouveau autorisée le 24 juin.

Les premières mesures marquent le passage à « l'heure allemande » : outre le changement d'heure obligatoire réglé sur l'heure de Berlin, des panneaux de direction en langue allemande sont prévus dès le 26 juin. Les paiements en monnaie allemande, le reichsmark, sont déclarés valables au même titre que le franc et ne peuvent être refusés par les commerçants.

La chaîne de commandement est géographique. La *Kommandantur* 786 située à Montrouge gère les communes de l'arrondissement de Sceaux, tandis qu'au niveau local, c'est l'*Ortskommandantur* installée dans la grande maison du 45 avenue du

¹ Courrier de la *Kommandantur* du 15 mars 1943, Archives municipales, H 24. Témoignage de Paul LAROCHE DE ROUSSANE, « Sceaux sous l'occupation allemande, 1940-1944 », *Bulletin des Amis de Sceaux*, n° 29, 2013, page 39.

² Martine GRIGAUT, « Sceaux sous l'occupation allemande, 1940-1944 », *Bulletin des Amis de Sceaux*, n° 29, 2013, pages 32-35.

Parc¹ qui a autorité sur Sceaux, Le Plessis-Robinson et Châtenay-Malabry. C'est d'ici que partent tous les ordres donnés au maire.

L'ensemble de la vie quotidienne est régentée par la *Kommandantur*, comme en témoignent les multiples autorisations et refus.

Tous les rassemblements ou réunions doivent être signalés à l'avance, qu'il s'agisse de la procession de la Fête-Dieu par la paroisse Saint-Jean-Baptiste, d'une conférence donnée par l'Association des amis de Sceaux ou bien d'une réunion des parents d'élèves. Le 28 octobre 1940, la *Kreiskommandantur* autorise à l'occasion des hommages aux morts du 1^{er} novembre le dépôt de couronnes sur les monuments aux morts et les tombes de soldats. Les défilés et discours sont interdits².

Les prisonniers de guerre en permission doivent se présenter régulièrement à la *Kommandantur*. Dans une lettre datée de la veille de son départ, un prisonnier écrit qu'il se présentera le lendemain au camp de Cherbourg. Le prisonnier ne s'étant pas présenté au camp, le maire est chargé par la *Kommandantur* d'enquêter sur le lieu où il se trouve avec l'aide de la police locale.

Les autorités allemandes contrôlent la circulation mais également le respect du Code de la route ! Un civil reçoit une amende pour n'avoir pas mis de lumière sur son vélo et ne pas avoir respecté les trajets de circulation le 4 juillet 1941 à 22 h 20 au Plessis-Robinson. Les bicyclettes étaient immatriculées pour mieux les contrôler et leur numéro reporté sur la contravention. En avril 1943, une amende pour excès de vitesse en camion est infligée par la *Kreiskommandantur* à payer sur place.

Les envois d'argent entre zone occupée et non occupée sont soumis à autorisations temporaires et nominatives par l'intermédiaire des banques ou de la poste. Les sommes d'argent envoyées sont plafonnées à un montant maximum par mois.

Cantonnement et réquisitions

Les premiers mois d'occupation (juin à août) sont consacrés en grande partie à l'installation des troupes, ce qui signifie la réquisition des maisons et la gestion de leur ouverture et fermeture, notamment en période d'exode où une partie des maisons sont inoccupées.

Le choix des maisons s'explique non seulement par leur confort au profit des officiers, mais aussi par leur proximité des cantonnements importants, par exemple le lotissement du Parc près du château, où est stationné l'état-major, ou encore les maisons de l'avenue de la République près du lycée Marie-Curie, où 200 lits à

¹ Avenue du Président-Franklin-Roosevelt aujourd'hui.

² La commémoration du 11 novembre étant annulée au niveau national, il s'agit d'établir un compromis.

paillasse sont livrés en novembre 1940 pour une unité de transport de canons antiaériens¹.

En novembre 1940, la mairie demande s'il est possible d'informer les propriétaires restés en zone libre de la réquisition de leurs maisons en leur absence. La réponse est négative. Les propriétaires prévenus par les voisins de l'occupation de leur maison sont inquiets, notamment dans le lotissement du Parc, et tentent en vain de solliciter le maire pour éviter l'occupation ou préserver ce qui peut l'être.

Au 27 juillet 1940, il y a à Sceaux 1 139 hommes de troupes et 151 officiers pour un total de 1 290 hommes. Ce chiffre est à mettre en rapport avec la population effective de Sceaux, qui s'élève à 3 500 personnes à cette date.

Les réquisitions s'étalent d'octobre à novembre 1940.

Bezug: dort. Schreiben v. 5.5.42
 str.: Liste sämtlicher
 beschlagnahmter Grundstücke.
 Liste des propriétés
 réquisitionnées.

An die
 Kreis kommandantur 786
 Montrouge

 Abt. Ia.

Lfd. Nr.	Strasse und Hausnummer Adresse	beschlagnahmt seit. requisitionné depuis
I	rue Achille Garnon 14	4.8. 40
2	d° 30	10. 2.41
3	rue de Bagnaux 79	3. 9.41
4	rue Berlioz 43	14. 6.41
5	rue Champin 7	12.11.40
6	d° 8	9. 5.41
7	d° 16	12.10.40
8	RUE Charles Péguy 11	10. 2.41
9	d° 12	10. 2.41
10	rue du Chemin de Fer 12 ter	23. 8.41
11	d° 14	28. 7.41
12	av. des Quatre-Chemins 21 bis	3. 9.41
13	rue des Chêneaux 21	11. 2.41
14	d° 41 bis	2. 4.41
15	Bd. colbert 50	10. 2.41

Liste des maisons réquisitionnées avec adresses et date de réquisition, 1942. Archives municipales, H 15.

En mai 1942, 54 lieux sont réquisitionnés. Deux ans plus tard, ce sont 70 pavillons qui sont occupés.

Les habitations réquisitionnées sont d'abord des pavillons vides, mais il arrive que les habitants, à leur retour, ne puissent pas réintégrer leur maison, notamment lorsqu'elle se trouve près d'un cantonnement important. Ces Scéens doivent trouver des moyens de fortune ou attendre d'être relogés.

Plusieurs lettres sont adressées au maire pour expliquer les conditions de vie difficiles qu'entraîne cette situation. Un couple de septuagénaires indique qu'ils sont obligés de vivre dans des hôtels ou des pensions. Une famille habitant boulevard

¹ Courrier de confirmation, 3 mai 1941. Archives municipales, H 25.

Colbert avec quatre enfants doit vivre depuis l'Occupation dans une maison à la campagne. Les plus jeunes souffrent du froid tandis que les plus âgés, qui étaient scolarisés dans les établissements de Sceaux, ne peuvent plus étudier.

La responsabilité des habitations vides incombe au maire en l'absence des propriétaires. Il est chargé de faire ouvrir les maisons pour le cantonnement et s'assurer qu'elles sont fermées après le départ des troupes.

En juin 1942, le maire, averti par les voisins, se plaint à la *Kommandantur* qu'un soldat s'introduit régulièrement avec des femmes dans une maison réquisitionnée mais non occupée. Le maire a fait changer les serrures du garage par où il entrait, mais quelques jours plus tard, le soldat est revenu avec une femme en brisant une vitre...

La circulaire du 10 octobre 1940 prévoit que le cantonnement des troupes allemandes soit aux frais du gouvernement français. La mairie est donc chargée de payer les dépenses d'installation des Allemands sur présentation de bons de réquisition de l'armée allemande pour l'indemnisation des propriétaires et l'entretien des locaux qui comprend le ménage, le jardinage et les réparations.

Le logement chez l'habitant est indemnisé à la journée avec un tarif différent selon qu'il s'agit d'un lit d'officier ou de ceux des sous-officiers et soldats.

Les gros travaux et le mobilier non nécessaire n'entrent pas dans les dépenses prévues par la circulaire. Ces dépenses sont payées par l'*Ortskommandantur*, qui en informe le maire.

Le cas du Castel de Bellechasse

Depuis 1926, la propriété du Parc de Bellechasse, au 30 avenue du Parc¹, appartient à Hélène de Lagarde, qui en a fait une « maison de famille », sorte de pension. En 1932, elle fait construire un bâtiment appelé Castel². Douze locataires peuvent séjourner dans ce bâtiment de 18 pièces comprenant plusieurs salons, une salle à manger, une cuisine et une salle de bains.

Les pensionnaires doivent cohabiter avec plusieurs officiers d'état-major dès l'arrivée des troupes à Sceaux. Ces derniers s'installent non seulement dans les chambres, mais également dans les pièces communes. Les camions de l'armée occupent la cour.

En août 1940, la propriétaire demande à la municipalité de considérer son établissement comme une maison de santé, puisqu'elle héberge des gens âgés et malades que la présence et les allées et venues de militaires fatiguent, amenant à leur

¹ Avenue du Président-Franklin-Roosevelt aujourd'hui.

² Encore visible aujourd'hui depuis la rue, il fait partie de la clinique Dupré.

départ. En décembre 1941, tous les pensionnaires sont sommés de quitter les lieux et l'immeuble est entièrement réquisitionné. Vingt-six militaires allemands y sont cantonnés. Les propriétés adjacentes sont occupées aussi.

Tous les meubles du Castel doivent être enlevés, sauf ceux de l'appartement de la propriétaire. La propriétaire demande des indemnités d'occupation. La demande est confiée au service des hôtels.

En 1942, les Allemands font effectuer de nombreux travaux d'un montant de plusieurs centaines de milliers de francs de l'époque : électricité, sanitaires, chauffage, mais aussi peinture, papier peint, pose de rideaux et de luminaires, et même construction d'une nouvelle cheminée et réfection de la toiture. En 1943 sont installées des « demoiselles téléphonistes¹ » qui nécessitent la réfection des murs et le nettoyage des locaux.

Quelques jours avant la Libération, il sera le théâtre d'une prise en otages de Scéens qui ne fera pas de victimes².

Les troupes

Sceaux fait partie du secteur aérien de Villacoublay-Sud, qui dépendait de la zone aéroportuaire de Paris³. Il s'agit d'un commandement administratif (*Luftgau*) chargé essentiellement du ravitaillement, de l'équipement des troupes et de la défense anti-aérienne et des télécommunications pour l'armée de l'air (*Luftwaffe*). Cette organisation comprend donc des unités administratives, en particulier la direction des travaux (*Bauleitung*), des unités médicales, de transport (matériel, essence...), de défense antiaérienne, de réparation automobile, ainsi que des unités de formation.

Les types d'unités sont identifiés grâce au *Feldpostnummer*, qui correspond au code postal de l'unité utilisé pour la correspondance militaire. Un même numéro peut être utilisé pour différentes unités au cours de la guerre, puisqu'il correspond à une localisation. Le nombre de soldats en présence et les numéros d'unités étant surtout disponibles pour les années 1940 et 1941, l'état des effectifs reste difficile à établir sur la période entière.

Les plus gros cantonnements se trouvent dans les deux lycées⁴, les deux châteaux, à l'école du Centre et plus tard aux baraquements.

¹ *Luftnachrichten Helferinnen*.

² Martine GRIGAUT, *op. cit.*, p. 51-58.

³ *Flughafen Bereichkommando Paris, Koflug 9/XII, Luftgau WestFrankreich*.

⁴ Simone FLAHAUT-OLIVE, « Une jeunesse à Sceaux de 1920 à 1940 », *Bulletin des Amis de Sceaux*, n° 21, 2005.

27 Juillet 1940

Sceaux

ETAT des CANTONNEMENTS

ADRESSE	OFFI- CIERS	Hommes	Chevaux	Voi- tures	OBSERVATIONS
I - CANTONNEMENTS MASSIFS, en un seul endroit					
Grand Chateau	-	(1) 250	15	50	(2) pas de lit ni matelas
Petit Chateau, R. du Dr Berger...	-	(1) 150	3	10	(1) d° ni parlant.
École Maternelle	-	(2) 150	-	-	(2) d°
Salle des Fêtes	-	(2) 80	-	(1) 10	(1) dans le petit parc, à côté.
II - CANTONNEMENTS RESTREINTS, en un seul endroit					
CARBONNEL, 16 Rue de Bagneux ...	8	-	-	4	
CLUB SCHEEN,	-	(3) 20	-	20	(2) pas de lit ni parlant ni matelas.
M. SICRE, 30 Bd Colbert	3	12	2	6	
Dr BONHOMME, 17, Rue de Penthièr.	20	(1) 30	4	5	(3) avec lits ou matelas.
CASTEL de BELLE CHASSE, AV. du Parc	10	-	-	2	
Rue de Penthièvre, 19	3	(1) 10	8	10	(2) sans lit ni parlant ni matelas.
Rue Houdan, 130	6	-	-	10	
Rue Houdan, 99	-	(2) 40	-	-	(2) sans lit ni parlant ni matelas.

État des cantonnements. Archives municipales, H 15.

Deux cent cinquante hommes sont installés au château de Sceaux, où se situe l'état-major. Toutefois, le parc sera rapidement rouvert au public sous réserve de respecter le règlement affiché. Cent cinquante hommes logent au Petit Château et autant à l'école du Centre, où sera installée une infirmerie dans les sous-sols.

Les baraquements

En novembre 1940, l'armée allemande, qui occupe les entrepôts Jarroir le long de l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres (future coulée verte), décide par l'intermédiaire du *Bauleitung* la démolition des bâtiments existants et la construction de baraques. En quelques mois sortent de terre de longs bâtiments dont les murs et la toiture sont en bois et briques, matériaux légers et peu onéreux. Ces locaux, qui selon les projets allemands devaient durer dix ans, sont à l'origine destinés à une école de sous-officiers de la *Luftwaffe*. Ils serviront en réalité de cantonnement et de mess pour la troupe. Les baraquements renferment en effet une grande cuisine, un vaste réfectoire, de nombreux bureaux et les chambres des sous-officiers. Au début de l'année 1942, une clôture est élevée sur la rue Houdan ; les passants ne peuvent plus voir ce qui se passe à l'intérieur des bâtiments.

Au service de l'occupant

De la bonne volonté des uns et des autres

Le cantonnement allemand nécessite l'installation de nombreux soldats et l'aménagement de lieux qui ne sont pas prévus à cet effet. Il faut donc préparer les locaux et les entretenir. L'organisation allemande s'appuie sur l'administration française. Ce double réseau, s'il est sensé faciliter l'application des ordres allemands, complexifie le système en multipliant les procédures, autorisations et validations.

La municipalité est destinataire de toutes les demandes matérielles faites par l'*Ortskommandantur* pour tous les objets de la vie courante tels que les serpillières, le papier hygiénique, la vaisselle. Ces objets, en temps de guerre, sont difficiles à se procurer et nécessitent des bons-matière¹. En juin 1942, lorsque cinquante serpillières sont demandées par les autorités allemandes, le maire de Sceaux doit à nouveau rappeler qu'il est impossible de s'en procurer, leur vente étant interdite par manque de matières premières textiles.

Les demandes allemandes sont à satisfaire sans délai et la passivité de la municipalité est vivement critiquée.

En novembre 1940, une des unités dépose plainte auprès de la *Kommandantur* car la mairie n'a pas exécuté les ordres avec exactitude concernant l'ameublement des logements. S'adressant au maire « comme responsable de la commune, la *Kreiskommandantur* vous rend personnellement responsable de l'exécution de ces ordres... et à l'avenir, en cas de manquements ou de sabotage de ces commandes, nous appliquerons contre vous les pénalités qui conviennent. »

Un an plus tard, la *Kreiskommandantur* constate que les mairies ne respectent pas les délais fixés ou les observent de façon « très lente et traînante ». La menace est à peine voilée lorsque le maire est prié « pour la dernière fois de faire parvenir au délai fixé les communications demandées »...

En février 1942, le maire explique que « ce n'est donc pas par mauvaise volonté si ces ordres ne sont pas exécutés entièrement, mais parce que les articles demandés n'existent plus du tout ou bien qu'on ne peut se les procurer qu'en petites quantités. »

Il ajoute qu'il arrive très souvent d'être dans l'impossibilité « de se rendre à Paris pour aller y chercher les objets commandés faute d'essence et l'unité se refuse à aller les chercher elle-même. » Et lorsque l'une des unités allemandes se propose d'acheter elle-même de simples couvre-pieds, la réglementation l'interdit car il est nécessaire d'établir un bon de réquisition.

¹ Les métaux et autres matériaux ne pouvaient être obtenus qu'en échange de bons spécifiques qui, comme les tickets de rationnement, ne pouvaient servir qu'à cet effet ; le type de matériau, le poids et la date de validité étant imprimés sur le bon.

Si les blocages ont pu être parfois l'expression d'une forme de résistance passive ou en donner l'impression, il semble surtout au regard des risques encourus que l'aspect extrêmement procédurier du système soit le véritable responsable des problèmes rencontrés par les autorités allemandes et la municipalité.

L'acquisition d'une simple cuisinière est symptomatique de ce système kafkaïen. Le 19 février 1942, les Allemands demandent à faire effectuer de nombreux travaux au Castel de Bellechasse (électricité, sanitaires, chauffage, peinture). Outre l'obtention de bons-matière, la question récurrente de savoir qui doit les fournir ralentit toujours les procédures. En l'espèce, pour le fer et l'acier, les bons-matières ne peuvent être fournis pour le cantonnement que s'il s'agit de bâtiments dont l'administration militaire française est propriétaire. Dans le cas du Castel, qui est une propriété privée réquisitionnée, c'est à l'autorité allemande de les fournir, ce que conteste la *Kreiskommandantur*, retardant ainsi la livraison. La mairie, pour accélérer les choses à la suite des demandes répétées des Allemands, les envoie elle-même. Lorsque enfin, le 25 avril, la *Kreiskommandantur* s'enquiert de la quantité de bons-matière à fournir, la réquisition est devenue sans objet dans la mesure où l'unité demandeuse a quitté les locaux. En attendant, la cuisinière était arrivée... Quand la municipalité désire récupérer ses bons-matière, l'administration allemande s'y oppose et souhaite garder la cuisinière, la faire démonter et l'emporter. Le maire doit rappeler que, la mairie l'ayant achetée, la propriété lui revient après le départ de la troupe, sauf autorisation de la *Kommandantur*. Le maire demande donc en juin un ordre de réquisition...

Les commerces

Si les enfants¹, soigneusement tenus à l'écart à l'école ou à la maison, ne voyaient que rarement les soldats, il était difficile pour les adultes de ne pas être en contact avec eux tant la vie quotidienne est affectée par la présence des troupes.

La *Kommandantur* demande régulièrement la liste des établissements de la ville par domaine d'activité. En décembre 1940, la majeure partie des entreprises travaillent sous mandat allemand directement ou indirectement, selon les termes employés sur les listes, sans qu'il soit possible de déterminer vraiment l'emprise allemande sur chacune des sociétés.

À cette date, l'entreprise Brûlé, qui fabrique des tampons en caoutchouc rue des Clos-Saint-Marcel, travaille indirectement pour la *Wehrmacht* avec 30 ouvriers,

¹ D'après les témoignages recueillis auprès de Scéens.

comme l'imprimerie Charaire¹, qui ne fonctionne qu'avec 80 ouvriers. En temps normal, l'entreprise emploie 300 ouvriers, mais ils ne sont que 55 en octobre 1940 pour atteindre 138 en mars 1944.

La menuiserie Ribreau, rue des Clos-Saint-Marcel, fonctionne pleinement avec 40 ouvriers et travaille pour la *Wehrmacht*.

La blanchisserie Morisseau, rue des Imbergères, est chargée du linge des troupes d'occupation et destinataire d'une partie du savon en avril 1941.

Les sociétés disposant d'emplacements de garage ou de réparations pour automobiles sont listées et les deux plus importants garages de la ville, Jobey (1 200 m²), rue du Maréchal-Pétain², et Besombes, 3 rue de Fontenay (1 000 m²), sont occupés. Ce dernier travaille sous commandes allemandes. Le garage, construit par Alexandre Besombes en 1935, pouvait contenir 25 voitures. Le propriétaire est mobilisé dans la 553^e compagnie automobile en novembre 1939.

Le garage est pillé par l'armée allemande à son arrivée le 18 juin 1940, puis réquisitionné du 23 septembre 1940 au 21 août 1944 par l'atelier automobile de la *Luftwaffe*. Les Allemands occupent tout le garage, ne laissant à Alexandre Besombes qu'un emplacement pour deux voitures pour les réparations des particuliers. Alexandre Besombes venait d'être démobilisé et a assisté à la réquisition. Au moment du départ des troupes allemandes dans la nuit du 21 au 22 août 1944, une formation blindée allemande a emporté une partie des marchandises et du matériel³.

D'autres établissements sont mis périodiquement à disposition des troupes allemandes. Sur les 21 cafés ou restaurants répertoriés en janvier 1941, 11 sont ouverts aux Allemands et ont l'autorisation de fermeture à 23 heures ; les autres doivent fermer à 21 heures.

Le cinéma *Trianon* est régulièrement utilisé par les soldats. Les représentations sont payées par la trésorerie de la *Kommandantur*. Au mois de d'octobre 1942, il y en a eu cinq, et quatre en février 1943. Des fêtes sont également organisées. Le 17 janvier 1941, le maire informe la *Kommandantur* que des unités allemandes de Sceaux et des communes voisines assistent à des soirées récréatives à la salle des fêtes, 68 rue Houdan⁴, sans que celle-ci ait été réquisitionnée, et qu'il y a danger, le plancher

¹ L'imprimerie a conservé le nom bien qu'ayant été rachetée en 1923. Les propriétaires, des juifs allemands, les Offenstadt, se sont vu déposséder de leurs biens et l'imprimerie « aryansée ». Maud ESPÉROU, « Une imprimerie centenaire à Sceaux, 1872-1972 », *Mémoires de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et d'Île-de-France*, 2007, pages 463-465.

² Aujourd'hui rue de La Flèche.

³ Dommages de guerre et réquisitions. Archives municipales, H 24.

⁴ Ancienne mairie.

n'offrant pas toutes les garanties de sécurité. Le maire désire que ces unités en soient avisées et décline toute responsabilité en cas d'accident.

La main-d'œuvre

La présence allemande va créer de nombreux besoins, à commencer par la nécessité d'employer des interprètes (les courriers étant envoyés en allemand et systématiquement traduits), mais également des ouvriers et des femmes de ménage. Les autorités allemandes deviennent rapidement un des premiers employeurs du territoire en dehors de la réquisition des entreprises. Cette offre de travail attire également les habitants des communes limitrophes, notamment venant de Bourg-la-Reine et Châtenay-Malabry.

Les femmes sont essentiellement employées comme femmes de ménage et cuisinières. En mai 1941, une pétition des femmes de ménage du lycée Marie-Curie demande une augmentation car « le travail est très dur et le coût élevé de la vie ne permet plus d'équilibrer le budget du ménage ». En février 1942, la *Kommandantur* demande que soit congédié tout le personnel féminin âgé de moins de 18 ans. La mairie propose en remplacement des chômeuses ou des femmes de prisonniers habitant Sceaux. Déjà à l'arrivée des troupes, la municipalité s'était fait l'écho de réclamations de Scéennes quant à l'emploi de femmes de ménage venant de Chartres.

Les hommes travaillent quant à eux comme menuisiers, jardiniers, manœuvres et chauffagistes. Ces derniers sont très souvent sollicités, les hivers extrêmement rudes mettant à mal les conduites d'eau. Les demandes de réparation des chaudières ou tuyauteries sont très nombreuses, notamment dans les pavillons.

Le personnel est « considérablement élevé à Sceaux¹ », puisqu'on dénombre 40 employés au 1^{er} août 1940 ; leur nombre a doublé l'année suivante. En octobre 1941, sur 87 employés, 65 sont des femmes de ménage, trois des chauffagistes, cinq des jardiniers, huit des manœuvres. En début d'année 1942, l'armée allemande emploie cent personnes.

Les chômeurs sont mis à contribution par le Commissariat de la lutte contre le chômage, qui planifie les chantiers tels que le déchargement du charbon à la gare (chantier 532) ou des travaux de voirie. À Sceaux, les chômeurs aptes à travailler sur ces chantiers sont finalement rares.

¹ Lettre du maire du 12 juillet 1943. Archives municipales, H 15.

En 1941, sur 70 chômeurs, il y a 48 femmes et 17 hommes inaptes à de durs travaux ou âgés de plus de 65 ans. Les cinq autres sont des imprimeurs qui viennent de reprendre leur activité après avoir chômé deux semaines.

« Comme l'approvisionnement des services allemands ne souffre aucun retard », il est nécessaire d'avoir recours à une main-d'œuvre déjà affectée à d'autres chantiers. En février 1942, le commandant en chef des forces militaires françaises demande au Commissariat de la lutte contre le chômage d'ordonner à un chantier sur lequel travaillent 255 hommes « de satisfaire sans retard les desiderata de la *Kreiskommandantur* » et de mettre à sa disposition une quinzaine d'ouvriers pendant deux jours.

Certaines unités chargées des travaux de construction travaillent avec la société Dr. Kurt Badhauser & C^o KG. Cette dernière est connue pour avoir participé au système nazi de travail forcé et employé des « travailleurs civils¹ ». À Sceaux, ce sont les chômeurs qui sont envoyés travailler à Villacoublay par l'intermédiaire de cette société.

La guerre à Sceaux

Actes de sabotage

Au début de l'Occupation, une série de sabotages a lieu à Sceaux et dans les communes limitrophes. Les installations électriques sont visées et les câbles coupés en octobre et novembre 1940, ainsi qu'en juin 1941. Les sanctions ne tardent pas et tous les hommes valides sont requis pour surveiller les installations téléphoniques ou les fils électriques, par roulement de six heures du matin au soir. Des laissez-passer spéciaux sont délivrés par la mairie pour la garde de nuit dont le titre est sans équivoque : « Service de garde Pénalité de l'autorité allemande ».

La liste des noms pour la corvée de garde du 18 au 26 octobre 1940 rappelle tragiquement celle bien connue du monument aux morts : Roger Albert, Pierre Bizos, Paul Couderc, Christian Demenois, Henri Gros, Jean Mascré, Pierre Raste, Paul Rivière, Michel Voisin, Léon Wirtzler.

Le 23 juillet 1942, le chef de la Kommandantur déclare :

L'indispensable protection de la population et de la puissance occupante contre les auteurs d'attentats, saboteurs et autres fauteurs de désordre exige les mesures les plus strictes contre les personnes suspectes. (...) Je me vois par conséquent dans l'obligation de rendre responsables les communes dans lesquelles de telles personnes trouvent un abri ou un appui quelconque.

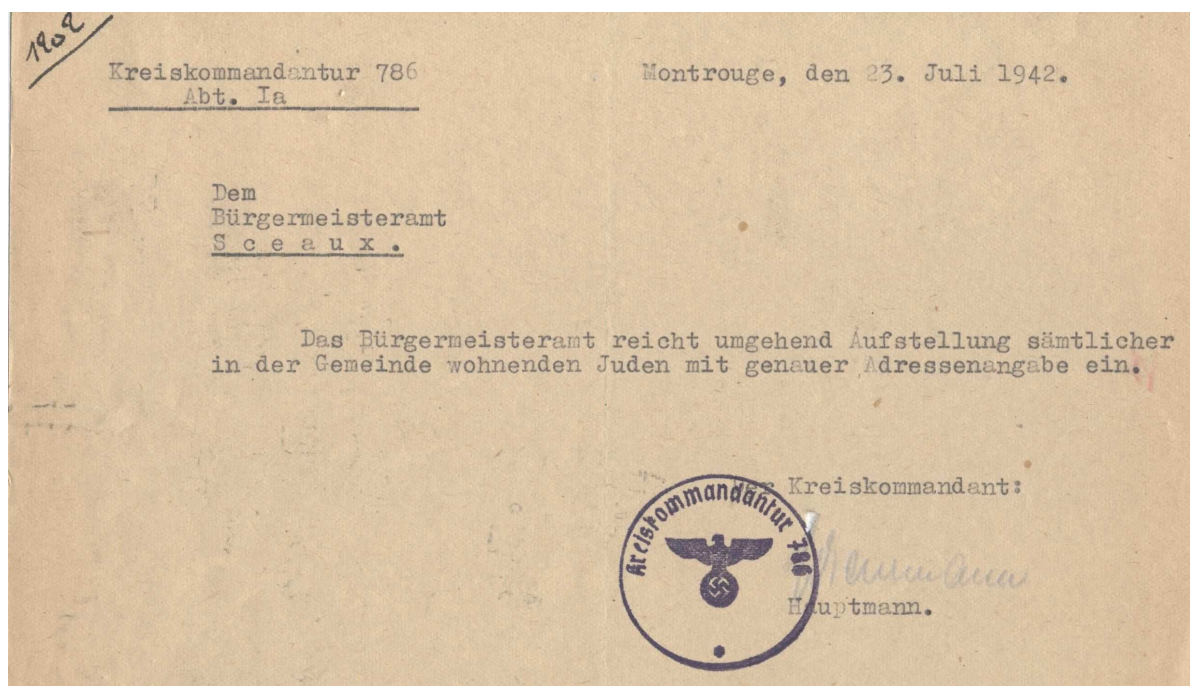
¹ *Zivilarbeiter*.

Je vous prie avec un effet immédiat de faire procéder à l'arrestation de toute personne paraissant suspecte d'une façon ou d'une autre et d'en informer la *Kommandantur*. Les communes qui, par leur faute, n'exécuteront pas ces obligations doivent s'attendre aux plus dures représailles.

Mesures contre les juifs

Outre les mesures prises contre les entreprises juives¹, la répression contre les personnes s'organise.

Le 11 juillet 1941, la *Kreiskommandantur* demande la liste des maisons et appartements occupés « en ce moment par des ressortissants de la race juive ». Il est rappelé que les propriétaires ou locataires de ces maisons ne doivent en aucun cas en être avisés. La réponse de la municipalité n'est pas connue à cette date. Le 23 juillet 1942, la *Kommandantur* demande au maire de lui adresser la liste les habitants juifs de la commune en indiquant les noms, dates de naissance et adresses.



Lettre de la Kommandantur, 23 juillet 1942. Archives municipales, H 24.

La réponse du maire, datée du 31 juillet, fait état de 13 personnes. Le maire a-t-il délibérément indiqué uniquement le nom des familles juives qui n'étaient déjà plus à Sceaux au moment de la demande allemande ? Aucun des noms donnés en 1942 ne correspond aux personnes mortes en déportation de Sceaux.

Et l'état des réquisitions établi en août 1944 montre pourtant qu'il y avait d'autres « israélites » que ceux indiqués en 1942.

¹ Maud ESPÉROU, *op. cit.*

 et des propriétés sous réquisition au 25/8/1944

Noms des Requis	Propriét. ou Locataire	Meublés ou Non à l'origine	Présents à Sceaux ou environs Adresses Inconnues	Adresses Éloignées	Observations (D: (Disponible))
BLOCH	L	M	AI		
SERGENT	P	M	AI		(israélite)
CHALIT	P	M	AI	P	de

État des propriétés réquisitionnées, 25 août 1944. H 23.

Les personnes juives mentionnées sur la liste de 1944 sont presque toutes absentes de Sceaux à cette date et leur adresse inconnue (AI), à l'exception de Volf Chalit et Jacques Snegaroff, deux émigrés russes, fondateurs de l'Imprimerie de l'union. Habitant à Sceaux depuis l'entre-deux-guerres, ils ont subi les persécutions des autorités allemandes.

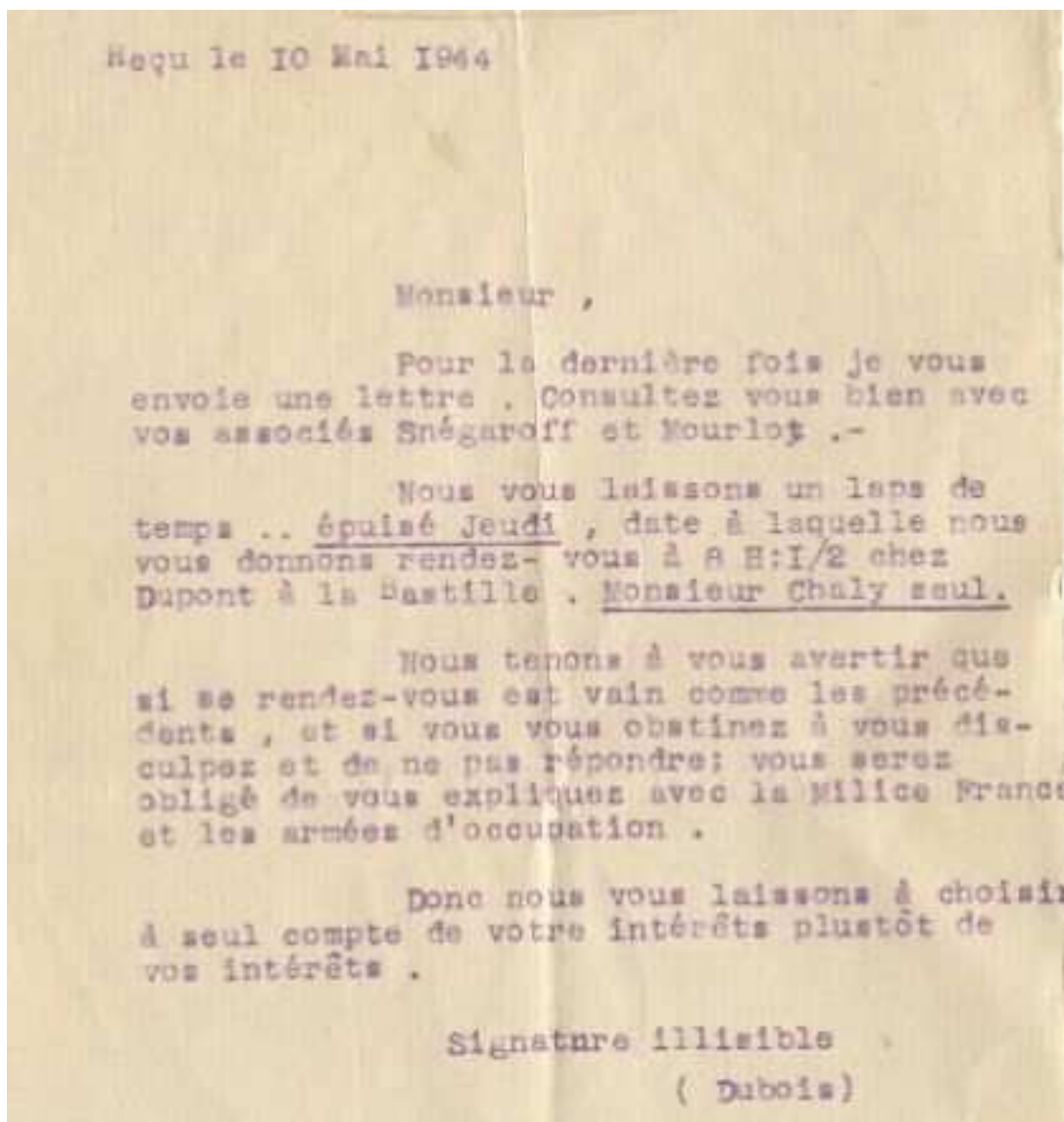


Imprimerie de l'union, 1920. En blouse blanche, Chalit (à gauche) et Snegaroff (à droite).

La villa Snegaroff, 13 avenue du Parc¹, a été réquisitionnée par les Allemands à leur arrivée et la famille se déplace d'abord au 7 rue de Penthièvre. En février 1942, le maire se plaint de la réquisition du charbon faite sans ordre dans la villa. La *Kommandantur* répond qu'il s'agit « d'une maison de juif déjà réquisitionnée », c'est pourquoi les matériaux qui s'y trouvent peuvent être utilisables en vertu de l'ordre de la *Kommandantur* sans délivrance d'un autre bulletin de réquisition.

Au moment de la demande du 31 juillet, Jacques Snegaroff a déjà échappé à la rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet grâce à son ami Jean Paulhan.

Volf Chalit n'est pas mentionné sur la liste de 1942 mais le Commissariat général aux questions juives s'intéresse toujours à lui en 1944. Il réside à Sceaux jusqu'à son décès en 1956.



Lettre du Commissariat aux questions juives, 1944, Imprimerie de l'union.

¹ Aujourd'hui au 13 avenue du Président-Franklin-Roosevelt, elle a été réalisée par l'architecte moderniste Bruno Elkouken en 1936.

Seul Rodolphe Fain, dont la maison rue Jacqueline figure sur l'état des réquisitions de 1944, est mort en déportation à Sobibor. Il avait quitté Sceaux dès 1941 pour la zone libre à Saint-Gaultier, dans l'Indre, où il a été arrêté en 1943¹.

Les autorités allemandes s'intéressent également aux invalides et malades mentaux. Le 21 avril 1942, la *Kommandantur* demande la liste des établissements qui reçoivent ce type de patients. La maison de santé du docteur Bonhomme au 17 rue de Penthièvre² est spécialisée dans le traitement des maladies mentales, mais l'établissement est réquisitionné dès juillet 1940 par 20 officiers et 50 soldats. Il a sans doute été vidé de ses occupants très rapidement comme dans le cas du Castel de Bellechasse. Leur sort reste inconnu.

Conclusion

Le 22 août 1944, les troupes allemandes quittent la ville aussi vite qu'elles étaient arrivées, fuyant l'avancée de la division Leclerc. Le 26 août, à peine Paris libéré, les troupes françaises et américaines s'installent aux baraquements. Les restitutions des habitations réquisitionnées sont organisées. En octobre, le conseil municipal, dit « délégation spéciale », est institué. Édouard Depreux devient maire.

Plus de 200 Scéens sont encore prisonniers, victimes du S.T.O. ou déportés ; la guerre est loin d'être terminée.

De ces années difficiles, il reste peu de traces, si ce n'est dans la mémoire des Scéens, encore enfants à l'époque, et qui nous ont aimablement laissé leurs témoignages.

Sources et bibliographie

Archives municipales, affaires militaires, série H

- Gardes civiques, prisonniers, déportés : H13 (1940-1945).
- Évacuation, approvisionnement, rationnement : H 14 (1939-1940).
- Cantonnement : H 15 (1940-1946).
- Défense passive : distribution de sacs de sable et masques à gaz : H 16 (1939).
- Occupation étrangère : courrier de la *Kommandantur*, réquisitions : H 24 (1940-1946).
- Occupation étrangère : relations avec l'administration française : H 25 (1939-1945).
- Dommages de guerre : réquisitions allemandes : H 26 (1940-1945).

¹ Témoignage de sa fille Nadine.

² Aujourd'hui résidence Penthièvre.

- Fiches du personnel ayant travaillé sous l'occupation : H 27 (1940-1945).

Webographie

- Sur l'organisation de la *Luftgau* :
<http://www.wiki.luftwaffedata.co.uk/wiki/index.php?title=Luftgau> (en anglais).
- Sur les unités de la *Luftwaffe* présentes à Sceaux :
<http://www.axishistory.com/axis-nations/germany-a-austria/luftwaffe/383-germany-military-other/feldpost/8994-feldpost-numbers>.
- Sur Volf Chalit et Jacques Snegaroff : <http://imprimerie-union.org/annees-russes>.
- Sur le service de santé militaire : Pierre LEFEBVRE, Claude GIUDICELLI et Francis DIDELOT, *Le Service de santé militaire à la veille de la campagne de France en 1940*, Bibliothèque interuniversitaire de santé,
<http://www.biusante.parisdescartes.fr/>.



Témoignages de Scéens sur l'occupation allemande **par Martine GRIGAUT**

La société d'histoire locale possède dans ses archives les témoignages de leurs adhérents qui vivaient à Sceaux durant de la Seconde Guerre mondiale. Certains étaient encore des enfants, d'autres des lycéens ou des étudiants. Enfin, l'un d'entre eux exerçait une profession. Les interviews de Mmes Flahaut et Ripoché ont été réalisées par des élèves du lycée Marie-Curie dans le cadre de leur travail personnel encadré (T.P.E.) « Sceaux et la Seconde Guerre mondiale ». Tous ces documents peuvent être consultés au siège de la société d'histoire locale.

Nous avons choisi quelques thèmes que nous illustrons de leurs souvenirs pour mieux rappeler le quotidien des Scéens confrontés aux privations, aux réquisitions allemandes et aux vexations.

Les difficultés de la vie quotidienne

1. Le rationnement alimentaire

M. Barrère avait 8 ans en 1940 et il se souvient :

Là où j'habitais, au 154 bis rue Houdan, nous avions un pavillon avec un jardin de 200 m² que nous cultivions, et nous avions des poulets, des lapins. On allait chercher le lait dans une ferme à Châtenay, rue Camille-Pelletan, et à Sceaux, vers les Coudrais. Il y avait des champs et les gens vendaient leurs produits. Nous avions des tickets pour le pain, la viande. Comme j'étais l'aîné, je faisais la queue durant une heure, voire une heure et demie, et ma mère me relayait. Mon père avait de la famille dans les Landes. Quand il s'y rendait, il revenait avec des valises de ravitaillement permettant d'augmenter les rations officielles bien maigres.

Mme Marsh partage les mêmes souvenirs de queues effectuées par sa mère, sa grand-mère et leur domestique devant la *Laiterie parisienne* (aujourd'hui le magasin *Mon Rêve*). Elle ajoute :

Nous, les enfants, un de nos jeux favoris, c'était de jouer avec le reste du carnet de tickets datant du mois d'avant. Ma grand-mère, qui était une personne de bonne intention, distribuait des tickets pour le pain, non utilisés — je pense en fin de mois — à des personnes qui n'en avaient plus. À la maison, nous étions nombreux et il y avait plus de flottement que chez des gens qui vivaient à deux ou trois. Je revois très bien la propriétaire de la boulangerie, située face au parking Penthievre ; elle devait coller sur un cahier d'écolier les tickets par numéro tout en vendant du pain.

Pour Mlle Lacour, qui tenait la pharmacie à l'angle de la rue Houdan et de la rue Théodore-Aubanel, les Allemands venaient lui demandaient du Natrum, c'est-à-dire

du bicarbonate, « car eux, ils avaient bien mangé », alors que les Scéens étaient sous-alimentés.

2. La pénurie des matières premières

Le charbon était, avant tout, destiné aux usines en Allemagne. Les bons n'en offraient pas une quantité suffisante et les hivers étaient rudes.

Mme Flahaut, alors étudiante à la faculté de pharmacie, se rappelle « qu'il fallait dégeler les becs de gaz tous les matins pour faire des expériences ».

Par ailleurs, Mme Marsh ajoute : « Chez nous, une seule pièce avait un chauffage fumant ; il était à la sciure de bois. C'était la terreur quand il fallait aller se coucher, car nous traversions un couloir, pas très long mais glacial. C'est plutôt le froid qui m'est resté en souvenir plus que la nourriture ».

Mme Ripoché, sœur de Michel Voisin, étudiante depuis 1942, se souvient :

Les jours où il n'y avait pas de moyen de se rendre à Paris, il fallait y aller en bicyclette, ce que je faisais, du moins quand il y avait des pneus. Avec la bicyclette, il n'y avait pas besoin d'essence. Cela faisait quand même six kilomètres avec quelques côtes. J'ai vu des professeurs que je trouvais âgés parcourir à pied la distance entre Sceaux et Paris.

Une vie bouleversée par la guerre

1. Alertes et bombardements

La ville n'a subi qu'un bombardement : celui qui fit quatre victimes d'une même famille et endommagea des pavillons aux Blagis dans la nuit du 26 au 27 août 1944. Il a marqué la population. Les Scéens interrogés se souviennent, surtout, des alertes lors des bombardements des villes de la Région parisienne.

M. Barrère se les remémore :

Je n'ai jamais été effrayé. Pourtant, il y a eu le bombardement de Renault à Billancourt. Les forteresses volantes passaient au-dessus de la maison et la défense allemande tirait.

Mme Ripoché, qui habite alors rue Pierre-Curie, explique :

On recevait des flammèches quand ils tiraient des salves de la D.C.A. On était vraiment dans le bain de la guerre.

Après l'occupation du lycée Marie-Curie, les classes furent transférées au Petit Château. Mme Marsh, élève de primaire, se souvient :

Il y avait des alertes assez fréquentes qui nous obligeaient à quitter les classes et à nous réfugier dans les souterrains du parc de la Ménagerie, sous la grande pelouse. On passait devant l'église, on traversait la rue en rang et on gagnait l'abri tout noir. La première et la

dernière personne avaient des lampes-tempête. Nous étions toutes dans le noir et nous avions peur.

2. La prise de conscience du sort réservé à la population juive

Elle varie en fonction de l'âge des interviewés.

Mme Marsh rapporte :

Une personne que l'on rencontrait dans la rue, une dame d'un certain âge qui portait une étoile jaune. Je demandais à ma mère, car je ne savais pas ce que cela signifiait.

M. Barrère côtoyait des juifs notamment au lycée :

À Lakanal, j'avais un copain dont le nom était Picq. Un jour, on lui a mis une étoile — c'était en 1942. À la rentrée, il a disparu et il n'est jamais revenu à l'école. On a été très surpris.

Mme Flahaut se souvient d'un professeur juif :

Mme Picq, extraordinaire professeur de mathématiques, était juive. Elle a été obligée de quitter ses élèves et leur a dit : « Mes enfants, c'est le dernier cours que je vous fais ; on ne me reproche pas mon enseignement, mais je suis juive et je n'ai pas le droit de vous enseigner ». Ce professeur n'a pas été déporté, en partie grâce à la directrice, Mlle Forfer¹.

Mme Ripoche révèle : « On a logé des Israélites. Ils étaient poursuivis par la Gestapo ».

3. La Résistance

Mme Flahaut raconte :

J'ai participé à la manifestation étudiante du 11 novembre 1940 (manifestation qui commémorait le 11-Novembre). Nous sommes allés à la place de L'Étoile, à l'Arc de triomphe, et avons été accueillis par des coups de feu en l'air. Cela signifiait qu'il ne fallait pas rester.

Pour cette manifestation, Mme Ripoche se souvient d'avoir écrit un nombre considérable de petits tracts pour « prier les jeunes d'aller le 11 novembre à l'Étoile ». Son frère s'y est rendu. Mais il a dû se cacher dans un immeuble pour échapper aux arrestations.

Une grande partie du témoignage de Madame Ripoche est consacrée à l'arrestation et à la déportation de son frère Michel Voisin. Après son entrée à

¹ Mme Picq, lors du départ en retraite de Mlle Forfer en 1954, lui rend ainsi hommage : « Éloignée de toutes depuis décembre 1940, je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour moi à cette époque, me soutenant de votre affection, m'aidant matériellement en m'adressant des élèves. Et quand les événements m'ont obligée à quitter cette région avec mon mari et mes enfants, vous n'avez pas craint de rester en contact avec moi. ». — N.D.L.E.

l'École normale supérieure en 1942, il s'engage dans la Résistance, et faisait partie du mouvement Résistance.

Je crois que c'est un rendez-vous au Quartier latin, avec dénonciation de la concierge, qui était italienne. Il avait rendez-vous avec Yvette Gouineau, qui travaillait avec mon frère dans le même réseau. Et pour ne pas qu'elle soit arrêtée comme lui, il faisait jouer le bruit des chaînes sur la marche d'escalier. Mais elle était fatiguée et n'a pas réagi ; elle a été arrêtée en même temps que lui et envoyée à Ravensbrück... C'était le 9 juin 1944 »...

La famille apprend par un voisin que leur fils est détenu à la prison de Fresnes, puis transféré à Compiègne, dernier camp avant les camps de concentration.

J'y suis allée deux fois. Je n'en pouvais plus ; il y a quand même 90 kilomètres entre Sceaux et Compiègne, surtout que c'était la guerre. Il y avait des convois militaires effarants qui se mêlaient avec les rares voitures françaises de l'époque. J'y suis arrivée en empruntant partiellement un engin militaire allemand. Pour eux, la situation était simple : s'ils prenaient des civils, ils pensaient être moins bombardés par les Alliés. J'ai donc accepté d'être un bouclier vivant. Je suis quand même arrivée deux fois à Compiègne ; l'unique colis qui lui était parvenu lui avait beaucoup remonté le moral.

Il est parti pour l'Allemagne dans le dernier convoi...

Il est resté pratiquement un an à Buchenwald, jusqu'au mois d'avril 1945, à la libération des camps de concentration. On a eu, en tout et pour tout, une réponse à un message Croix-Rouge, parce que j'appartenais à la Croix-Rouge. On l'avait adressé sans savoir que c'était ce camp-là, à tout hasard... Il a répondu un texte un peu laconique : « le travail est bon ; je pense à vous », des choses comme cela, mais écrites en allemand, car c'était exigé par les Allemands.

Il est revenu ici quarante jours, c'est tout. Et puis, il est mort (7 juin 1945). Il était dans un tel état !... Enfin, il a revu la France, c'est tout ce qu'on peut dire.



La guerre à 7 ans

Nous sommes heureux de présenter les souvenirs, très personnels, que Mme Annick Blanc-Bourdillat a bien voulu donner aux Amis de Sceaux, pour notre *Bulletin* consacré à la guerre de 1939-1945. Qu'elle trouve ici nos remerciements.

Elle a 6 ans quand la guerre est déclarée en septembre 1939. Elle habitait le centre de la ville depuis presque sa naissance. Son père était médecin. Que signifiait pour cette petite fille, tranquille et heureuse en famille, les hommes rappelés en uniforme, les sirènes, les lumières bleues tamisées, l'ennemi, et la disparition progressive des friandises habituelles, des vêtements neufs ?

Si jeune qu'elle fût, elle se rappelle, dans sa mémoire profonde, ce mois de septembre 1939 ; elle se souvient encore de l'angoisse et de ce silence plombé qui étaient tombés autour d'elle. Elle passe les mois de l'exode chez des amis de ses parents, à Saintes. Elle ne revient à Sceaux qu'en septembre 1940.

Le lycée Marie-Curie, où, normalement, elle aurait dû suivre les classes primaires, est occupé par des soldats allemands. Ce sont des pavillons de familles scéennes qui accueilleront les enfants. Elle fera sa 9^e dans une maison située à l'angle de la rue du Maréchal-Joffre et de celle des Clos-Saint-Marcel. En 1942, le Petit Château s'ouvre aux fillettes de 8^e et 7^e. Elle est demi-pensionnaire, alors, et prend ses repas au lycée Lakanal. Une surveillante accompagne les enfants sur le parcours du Petit Château au lycée ; elle n'a pas oublié l'odeur persistante de chou qui régnait dans le réfectoire. Le chemin était relativement long de « l'école » à la maison, elle allait vaillamment, seule, à pied par tous les temps.

Elle ne connaissait pas, comme les enfants d'aujourd'hui, les promenades et les excursions hors de Sceaux. Pendant ces quatre années, les rares fois où elle accompagnait sa mère, à Paris, elles empruntaient la ligne de Sceaux. Les vacances d'été se passaient en Bourgogne, d'où était originaire sa famille. Toutefois, un voyage en Normandie a été l'occasion d'une surprise et d'un émerveillement : au milieu de la table trônait une grande motte de beurre, nourriture plus que rare, alors, dans le reste de la France. Elle acceptait comme évidents le rationnement et les difficultés alimentaires. Quand les petites amies se rencontraient et allaient les unes chez les autres, chacune apportait son goûter. Elle avait l'impression d'être tristement habillée et souffrait, inconsciemment, de la pénurie de tissus et chaussures. Elle s'était aussi sentie, d'un seul coup, élégante quand sa mère avait reçu, d'amis suisses, un paquet de vêtements.

Le temps aussi était aux alertes et aux bombardements. En 1943, lors d'un raid allié, avec ses camarades du lycée Lakanal, où elle était scolarisée, elle doit rejoindre

les caves. Le professeur de latin attend que le silence s'établisse et dit avec beaucoup de gravité : « en ce moment, pendant que vous êtes à l'abri, des bombes sont en train de tuer des Français. Je vous demande d'être encore plus attentives que d'habitude, afin de respecter la souffrance de leurs familles ». Jamais cours ne fut suivi avec autant d'attention.

On faisait chanter, dans les écoles, *Maréchal, nous voilà*, davantage que *Jeanne, la Lorraine*. Bien qu'elle n'écût que rarement la T.S.F., et qu'elle n'ait souvenir d'aucun journal, elle avait entendu le mot *Résistance*. Elle savait que des femmes et des hommes risquaient leur vie pour la France. Le cocon familial, qui se veut rassurant, ne la protège pas pour autant de la peur latente qui régnait alors sur la France. Son père, médecin, fait ses visites à bicyclette, de jour comme de nuit, malgré le froid, la pluie, la neige et... les côtes. Il bénéficie d'un *Ausweis* qui l'autorise à ne pas être tributaire du couvre-feu. Il ne racontait pas les tracas qu'il pouvait rencontrer dans sa vie professionnelle. Elle se souvient, pourtant, encore, d'une nuit où il dut aller voir un de ses malades ; près de la rue Constant-Pilate, il rencontre une sentinelle allemande qui, très durement, lui demande ses papiers. Il a conscience du regard haineux du soldat. Tout au long du trajet de retour, il retrouve la sentinelle avec ce même regard ; il rentre chez lui en craignant d'être abattu dans le dos. Le récit de son père, encore fait sous le coup de l'émotion, a frappé fortement la petite fille : son père avait échappé à la mort. Une nouvelle fois, elle fut confrontée à cette même angoisse. Un soldat allemand avait sonné à la porte en accompagnant un camarade blessé. Il vociférait quand le médecin avait voulu administrer au blessé un antalgique pour le soulager, avant son admission dans un hôpital. Il ne comprenait pas le français et devenait menaçant. Il s'imaginait que le médicament antidouleur était un poison. Il fallut l'arrivée providentielle d'un officier supérieur francophone pour calmer le dangereux excité.

À sa façon, la fillette aurait voulu montrer son hostilité à l'égard de l'occupant. Une fanfare militaire défilait aux sons d'une musique harmonieuse. Elle avait décidé de baisser les yeux à leur passage, mais, captivée par le spectacle, elle les garda bien ouverts. Elle ne parla à personne de cette honte qui la saisit après de n'avoir pas su « résister » à la magie de cette musique.

Et ce fut la Libération, qu'elle ne vécut pas à Sceaux. En revenant de Bourgogne en octobre 1944, elle intégrait, heureuse, le lycée Marie-Curie, libéré et rendu à sa véritable destinée. À l'émerveillement de ce retour se mêlait une certaine tristesse. Elle apercevait dans la cour du lycée une professeur enceinte, toute vêtue de noir : son mari, un professeur de lettres à Lakanal, avait été arrêté à son domicile à 3 heures du matin et était mort en déportation. Une autre enseignante à qui elle avait

appris que le jardin de leur propriété de Bourgogne avait été occupé par des soldats allemands, une journée entière, demanda si des représailles avaient eu lieu. Elle découvrait un mot et une réalité.

La directrice de Marie-Curie, Mlle Forfer, avait réuni, dans la salle des fêtes, les élèves. Ce fut alors un grand temps d'émotion. Sur l'estrade, entourée de professeurs en larmes, elle lut des lettres écrites avant leur exécution et adressées, à leur famille, par de jeunes résistants fusillés. Le silence, qui s'éternisait, ne fut rompu que par les surveillantes qui furent forcées de répéter l'appel pour faire monter les jeunes filles dans les classes.

Elle assiste, heureuse, à un événement historique pour la ville de Sceaux. Le général de Gaulle est accueilli à la mairie par le maire, Édouard Depreux, en janvier 1945. Il fait, ce jour-là, « un froid de fer », comme le Général le raconte dans ses *Mémoires*. Famille et amis se pressent sur le balcon de la maison familiale. Elle le voit, au milieu de la foule, sans apparente force de sécurité importante. La cérémonie semblait bon enfant, mais de la personne du chef de la France combattante se dégageait une évidente solennité. La guerre n'était pas finie mais les années noires étaient du passé.



Photographie de l'Institut Charles-de-Gaulle déposée aux Amis de Sceaux.

Paul Hartmann (1913 – 1998), historien scéen

par Jean-Luc GOURDIN

Grâce à Mme Petit, alors présidente des Amis de Sceaux, j'ai eu l'occasion, je dirais même la chance, de faire la connaissance de Paul Hartmann. C'était en 1993. Je préparais mon premier article pour notre *Bulletin*¹, et mes recherches m'avaient permis de découvrir l'origine normande de l'autel de Saint-Mammès, cet autel qui occupe depuis plus de deux siècles maintenant l'une des deux chapelles latérales de l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux. Cette découverte suscita chez Paul Hartmann un merveilleux enthousiasme. Il avait terminé depuis plusieurs années déjà sa volumineuse monographie de notre église, et le petit livre la résumant, édité par la municipalité, venait tout juste de paraître². Un jeune néophyte — j'avais alors 45 ans... et aucune formation historique — venait lui apprendre, lui, octogénaire et historien chevronné, ce que des années de recherches ne lui avaient pas donné l'occasion de découvrir. Loin d'en prendre ombrage, cette nouvelle l'enchantait. Il procéda vivement à quelques vérifications, débusqua de nouvelles pièces d'archives, et bientôt confirma le résultat de mes recherches. Il se montra alors plus heureux encore : la connaissance du passé de « son église » venait de s'enrichir !

Nos entretiens se poursuivirent. Ils avaient une force, une richesse que je n'avais pas rencontrées depuis mes années lycéennes et étudiantes. Il était le maître, soucieux de transmettre son savoir et son expérience. J'étais l'élève, avide d'apprendre, respectueux et ô combien reconnaissant.

Quelque temps plus tard, je lui parlais de mes premières découvertes concernant Jean-Baptiste Muiron, y décelant la trame d'une aventure historique, scénique et nationale. Face à mon inaptitude à plonger efficacement dans les archives, c'est de lui-même qu'un soir il me proposa un étrange marché : « Je m'occupe des recherches, me dit-il, vous, vous écrirez ! » C'est exactement ce que nous fîmes. Et c'est ainsi que naquit *L'Ange gardien de Bonaparte*. Ce « contrat moral », nous l'avons renouvelé pour *La Duchesse du Maine*, contrat malheureusement interrompu par sa disparition en juin 1998.

Depuis, selon son expression, j'ai poursuivi « la mission ». Sans lui, jamais je n'aurais écrit cette bonne douzaine d'articles pour notre *Bulletin*, je n'aurais pas fait paraître cette petite dizaine de livres. De tout cela, Paul Hartmann est le père. C'est dire à quel point, près de vingt ans après sa disparition, il vit encore.

¹ « Redécouverte d'un notable scéen et première renaissance du parc de Sceaux », n° 11, 1994.

² La monographie publiée à 30 exemplaires en 1989, dactylographiée, illustrée et ronéotypée, comporte quatre volumes et 650 pages environ. Le livre, lui, a été édité à 1 250 exemplaires en 1993.

Paul Hartmann est né au Havre en décembre 1913 au sein d'une famille de notables, aisée, foncièrement chrétienne et très nombreuse (quinze enfants). Son père est notaire, officier de la Légion d'honneur ; son grand-père paternel a été officier et grand collectionneur¹, président de la Commission du Vieux Paris et commandeur de la Légion d'honneur. Quant à son grand-père maternel, Léopold Goirand, il fut député puis sénateur des Deux-Sèvres, maire du I^{er} arrondissement de Paris et fondateur de *La Gazette du Palais*. Élève au fameux collège de Juilly, après avoir obtenu son baccalauréat, Paul Hartmann entreprend des études littéraires à l'Institut catholique de Paris, et déjà ses talents d'éducateur, son aspiration à former de jeunes esprits révèlent l'une des facettes essentielles de sa personnalité. Il dirige alors une troupe scout à Montreuil-sous-Bois, mouvement de jeunesse auquel il restera toujours attaché.

En 1936, après son service militaire effectué en Tunisie, il choisit d'embrasser la carrière des armes. Mais atteint de tuberculose, il est réformé et doit effectuer de longs séjours en sanatorium. Pourtant, à l'annonce de la guerre, fidèle à ses deux grandes valeurs, l'honneur et le devoir, il fait annuler sa réforme, redevient officier d'active et participe à la campagne de France. Enfin, à la cessation des hostilités, il passe en zone libre, où il termine ses études et se consacre à l'enseignement.

Lieutenant de réserve à la Libération, il multiplie alors, souvent bénévolement, ses activités d'éducateur, se livre à sa passion de collectionneur héritée de son grand-père, organise de nombreuses expositions et multiplie les donations (gravures à la Bibliothèque nationale, documents sur le nazisme au ministère de l'Intérieur).

En 1951, il s'engage à nouveau comme volontaire pour servir son pays en Indochine. Il obtiendra deux citations, recevra sur le champ de bataille les félicitations des généraux Lecoq, Leblanc et de Beaufort, puis, à la suite d'un combat auquel il prend part le 12 février 1952, fera l'objet de nombreux articles élogieux dans les revues militaires.

La paix retrouvée, séduit par l'Indochine et son peuple, Paul Hartmann décide de s'y installer. Il y restera jusqu'en 1974. Il enseigne tout d'abord à Phnom-Penh, au Cambodge, puis au Vietnam, à Dalat et Tourane (Da Nang), enfin à Saïgon. Mais en marge de cette passion qui jamais ne le quittera, il se livre à d'incessantes activités : création de fonds de documentation et de bibliothèques, organisation de conférences, participation à des expositions pour lesquelles, chaque fois, il met à disposition de nombreux documents de ses collections artistiques et littéraires. Jamais il n'hésite à faire des dons, partout, sur ses propres revenus, il subventionne les initiatives. Il semble n'avoir qu'un but : contribuer avec passion au rayonnement de la France et de sa culture.

¹ En raison de ses dons au Musée de l'Île-de-France, une salle du château de Sceaux porte son nom.

Deux de ses plus belles entreprises méritent ici d'être mentionnées, tant elles sont caractéristiques de son dynamisme et de sa générosité. La première réside dans la création d'un « Collège d'été » au sein duquel bénévolement il organise des cours de français pour plus de 300 élèves. Parmi eux se trouvent des enfants de hauts responsables et dignitaires du Cambodge, entre autres le fils aîné du prince Sihanouk. Quant à sa seconde initiative, elle apparaît plus révélatrice encore de sa personnalité. C'est lui en effet, catholique fervent, qui, constatant qu'aucune relation n'existe entre sa religion, son pays et les bonzes du Cambodge, va œuvrer pour un rapprochement.

Il commence par enseigner dans les pagodes, puis au lycée bouddhique, où il introduit l'apprentissage du français, enfin à l'université bouddhique elle-même, et tout cela toujours bénévolement. À ses frais également, il permet à deux professeurs de cette université d'aller étudier en France pendant quatre ans, et nul autre que lui organise les premiers contacts entre les autorités de notre pays et celles de cette grande et noble religion.



C'est à Saïgon que Paul Hartmann rencontre sa future épouse, une enfant de ce Vietnam dont il conservera toujours le souvenir avec émotion. Ils se marient le 29 mars 1959. Six ans plus tard, tous deux achètent un terrain à Sceaux, rue des Chéneaux. Bientôt ils y font construire une maison, qu'ils occupent dès le début des

années 1970. Mme Hartmann lui donnera cinq enfants et recevra la médaille de la famille française. C'est elle que beaucoup de Scéens connaissent ; jadis dans cette boutique de cadeaux orientaux qu'elle tenait sur la place de l'église, depuis des décennies maintenant à la tête de son école de danse.

En 1974, Paul Hartmann est muté au Maroc, pays où, pendant près de dix ans, il poursuit tout à la fois sa mission d'éducateur, de bienfaiteur et de propagateur de la culture de notre pays : nouvelles créations de bibliothèques, nouvelles conférences, nouvelles expositions. Le voilà même rédigeant et publiant, encore une fois à ses frais, un cours de socio-économie, un autre de législation scolaire, autant d'initiatives et de succès qui lui vaudront de recevoir, fait extrêmement rare, une lettre de félicitations du ministre marocain de l'Éducation nationale.

En 1983, jeune et dynamique septuagénaire, le voilà enfin à la retraite. Il s'installe définitivement à Sceaux. Mais comment pourrait-il demeurer inactif ? « Attiré par la situation, l'allure et l'atmosphère » de la vieille église scéenne, il se met à « l'observer et à l'étudier ». Alors, à l'âge où d'autres savourent leur retraite, des recherches incessantes vont l'accaparer. Pour sa monographie sur l'église Saint-Jean-Baptiste, il ira jusqu'à vivre en communion avec elle, n'hésitant pas à prendre pendant près de deux ans la place du sacristain. N'est-il pas ainsi plus près de toutes ces pierres, de ces meubles et de ces ornements, tous plusieurs fois séculaires ? Plus près aussi de toutes ces archives qui, depuis si longtemps abandonnées, sommeillent dans le presbytère et dont il va tirer toute la quintessence.

Le résultat, nous le connaissons tous. Il est prodigieux ! Viendront ensuite ses travaux sur les vitraux, ceux d'Émile Hirsch particulièrement, ce maître verrier du XIX^e siècle, auteur de beaucoup de ceux de notre église paroissiale et de bien d'autres encore. Jamais Paul Hartmann ne s'arrête. Toujours à la recherche de nouveaux trésors, toujours enthousiaste, toujours aussi méticuleux, précis et savant, il est un infatigable curieux, rude à la tâche. Un passionné ! Il contribue à l'histoire de la commune de Thieux (Seine-et-Marne), écrit sur Madame Louise à Marly-le-Roi, sur les saints Abdon et Sennen à Arles-sur-Tech... Jusqu'au terme de sa vie, il fréquente plusieurs fois par semaine les Archives nationales, la Bibliothèque nationale, ou bien encore la Bibliothèque historique de la ville de Paris, sans oublier bien sûr le Musée de l'Île-de-France, tout proche. On l'aperçoit courir vers la station Robinson pour rejoindre la capitale, droit sur son vélo, peu soucieux de la circulation, traverser les rues de Sceaux, le parc également, bravant les interdictions des gardiens¹. Paul Hartmann était membre des Amis de Sceaux, mais on l'y apercevait rarement. Aussi beaucoup le jugeaient-ils rigide, froid et distant. Mais ceux-là ne le connaissaient guère.

¹ Voir en annexe la lettre de Marianne de Meyenbourg à Mme Hartmann du 25 juin 1998.

Pour s'en persuader, il suffisait d'aller vers lui. Alors vous compreniez que sous son apparence peu amène se cachaient de belles vertus : rigueur, pudeur et discrétion, mais aussi une capacité inouïe à élever la fidélité et la générosité jusqu'à l'héroïsme. Pour preuve, cet acte de bravoure qu'il accomplit aux heures sombres des années d'occupation, acte insensé, unique, inimaginable même et dont il gardait modestement le secret pour le révéler uniquement à ses proches.

Présenter à tous aujourd'hui cette incroyable aventure et l'inscrire ainsi au fronton de notre histoire locale me paraît être un véritable devoir, mais aussi la meilleure façon de rendre hommage à Paul Hartmann. Pour cela, je lui laisserai la parole. Grâce au document qu'il me remit avec tant de solennité un soir du printemps 1996, chacun pourra mesurer la dimension de l'homme. Chacun découvrira ainsi, au-delà du Scéné féru d'histoire, le premier « Français libre », le seul peut-être, à avoir fait le voyage d'Auschwitz... et à en être revenu, mais aussi l'un de ces nombreux « soldats de l'ombre » qui contribuèrent à la libération de notre pays.

Vous le verrez, son esprit de décision vous surprendra, sa force de caractère vous laissera admiratif, sa grandeur d'âme vous inspirera le plus profond respect.

Tout dans cette aventure résume admirablement l'homme que fut M. Paul Hartmann : intelligence et fidélité, courage et générosité. Quelle épopée et quel témoignage !

Écoutons-le¹ !

En 1934-1935 [j'avais 21 ans], j'habitais à Paris, 104 rue de Vaugirard, dans la maison d'étudiants des pères maristes, et suivais des cours à l'Institut catholique situé dans la même rue. J'étais chef d'une troupe de scouts de France catholiques située dans la banlieue ouvrière de l'Est de Paris, à Montreuil-sous-Bois. Mon père me donnait chaque mois 1 000 francs d'argent de poche. Cet argent me servait surtout à acheter des livres. Un des principaux libraires auxquels j'achetais mes livres était Aron Natanson.

Sa boutique, située rue Gay-Lussac, était vaste et bien achalandée. Deux larges baies vitrées encadraient la porte d'entrée, vitrée elle aussi. L'intérieur était une très grande pièce, accompagnée d'une petite pièce pour les rangements et les commodités. La clientèle était surtout composée de professeurs, d'étudiants et d'amateurs de livres. Les clients, en général, remettaient une liste de livres neufs ou d'occasion qu'ils désiraient se procurer. Le libraire faisait chercher les livres commandés par des coursiers spécialisés qui les apportaient la journée même. Il accordait des remises importantes, de 10 à 30 %, d'où son succès, qui était grand et mérité. C'était un des meilleurs libraires du Quartier latin.

M. Natanson était de taille moyenne, très aimable et toujours de bonne humeur. J'aimais parler avec lui, livres d'abord, puis affaires personnelles et familiales ensuite. Il m'apprit ainsi qu'il était d'origine juive et roumaine, qu'il avait alors sa femme au pays, qu'il vivait à Paris avec ses deux enfants, James et Mireille.

En effet j'avais remarqué souvent dans la boutique un petit garçon de 11 à 12 ans, habituellement plongé dans d'énormes volumes, ce qui m'avait surpris. Comment un si

¹ Les lignes qui suivent ont été rédigées par Paul Hartmann, à Marrakech, en octobre 1982.

jeune garçon pouvait-il comprendre des ouvrages assurément savants ? Pourquoi ne semblait-il pas désirer d'autre occupation que la lecture ? Il y avait aussi sa sœur qui paraissait âgée de cinq ans de moins que lui. Il semblait que ces trois émigrés vivaient entre eux étroitement serrés les uns contre les autres. La situation des deux enfants, avec un père seulement, sans mère, me parut précaire. Certes, il y avait un logement convenable, situé rue des Feuillantines, mais il était clair que l'habillement et la nourriture laissaient à désirer. Le garçon était élève au lycée Montaigne, brillant élève. La sœur allait aussi en classe. Mais je ne voyais aucune distraction pour ces deux bien jeunes enfants. J'en parlai un jour au père. Je lui proposai de me laisser m'occuper de James. Je le présenterais au chef de la troupe Scouts de France de Saint-Sulpice où il retrouverait ses camarades de lycée et où il serait heureux : réunions, sorties de week-ends, camps de vacances. Tout cela l'épanouirait. Le père accepta avec confiance.

Au début, j'allais chercher James à bicyclette au lycée, à la boutique ou à la maison, et je le conduisais. Je le portais sur le porte-bagages au local de la troupe, dans des sous-sols situés sous l'église Saint-Sulpice. Là, James s'adapta très vite, réussit, fut estimé et aimé de tous, chefs et camarades. Il fut heureux. Il apprit la théorie du scoutisme. Dans cette théorie, il y avait de la religion catholique. Je demandai à M. Natanson son autorisation qu'il m'accorda facilement, car il croyait en Dieu, mais ne pratiquait pas de religion et respectait les bienfaits d'une éducation religieuse. Je conduisais James chez l'aumônier de la troupe, un vicaire de la paroisse Saint-Sulpice, très dynamique, qui donna au garçon des leçons de religion régulièrement jusqu'à ce qu'il fût bien au courant de la croyance et de la pratique de l'Église catholique. Quand il fut jugé apte, il fut décidé qu'il recevrait le baptême à la chapelle des baptêmes de l'église Saint-Sulpice, avec sa patrouille comme marraine et moi comme parrain. Ce qui eut lieu d'une façon originale et très émouvante. Puis il fit sa promesse scoute. Il participa à plusieurs camps, dont un jamborée international, en Hollande, si mes souvenirs sont exacts.

Devant la réussite de son fils, M. Natanson me proposa lui-même de m'occuper de sa fille. Je dus me renseigner sur les possibilités de faire pratiquer le scoutisme par cette petite fille. Je découvris que l'église Saint-Séverin avait des jeannettes et des guides de France, avec une excellente cheftaine. Ce qui avait été fait et avait réussi pour James se fit et réussit pour Mireille. Ces deux enfants s'épanouirent grâce au scoutisme d'une façon merveilleuse, qui enchantait leur père.

Alors je profitai de la confiance totale de M. Natanson pour lui proposer bien mieux pour l'éducation de ses enfants. Lui-même se rendait compte que ses soins envers ses enfants, qui lui prenaient du temps et de l'argent, n'étaient ni bien efficaces ni même suffisants.

Donc je lui proposai deux choses :

- 1) Je placerais James, devenu Jacques par le baptême, au collège de Malgrange, près de Nancy, le meilleur collège de la Lorraine, dont je connaissais le directeur, le chanoine Renard, et où mon frère Pierre était chef de la troupe scoute. Moi-même ferais alors mon service militaire comme officier près de Nancy, à Dieuze, d'où je pourrais aller le voir, le faire sortir, le guider et l'aider ;
- 2) Je placerais Mireille, elle aussi baptisée et devenue jeannette, puis guide de France, à l'institut des sœurs ursulines de Rouen, qui avaient élevé jadis ma sœur Henriette, elle aussi guide et même cheftaine. Mireille succéderait à Henriette.

M. Natanson accepta ces deux propositions avec confiance, avec joie, avec enthousiasme même. Jacques et Mireille reçurent un trousseau que je leur procurai. Ils furent admis sans payer comme internes, sur ma garantie qu'ils seraient d'excellents élèves. Et tous deux réussirent parfaitement. Jacques était toujours le premier de sa classe, il devient chef de patrouille. Mireille pareil. Le plus heureux était M. Natanson. Il était fier de ses enfants. Mes parents recevaient Jacques au Havre dans la maison de famille à ses vacances et la cheftaine de Saint-Séverin s'occupait de Mireille pour l'habillement et les vacances.

En 1937-1938, je servis dans l'armée en Tunisie, mais je continuai à m'occuper de mes deux enfants. En 1939, je partis à la guerre. Démobilisé en août 1940, je retrouvai Aron et Mireille. Celle-ci continuait ses études secondaires et son scoutisme comme par le passé.

En 1942, Mireille était pensionnaire, non plus à Rouen, mais à Beaumont-sur-Sarthe. Elle passait ses vacances, partie chez son père, partie chez la cheftaine qui était sa marraine et un peu sa mère adoptive. Moi, j'étais étudiant à Aix-en-Provence, en zone libre. Jacques était en terminale au lycée de Brive, en zone libre aussi, et habitait chez Mme Sarah Gross. J'ai écrit à Aron qu'il y avait un grave danger d'arrestation des juifs à Paris et qu'il ne devait absolument pas avoir Mireille chez lui pendant les grandes vacances de 1942. Hélas, le père n'a pas suivi mon conseil. En août 1942, la police française est venue rue des Feuillantines pour arrêter Aron, mais comme elle a trouvé Mireille avec lui, elle a emmené les deux.

En septembre 1942, je suis allé assister au mariage de mon frère Henri. Là, près de Bergerac, j'ai retrouvé mon père. Celui-ci m'a annoncé l'arrestation toute récente d'Aron et de Mireille et m'a donné l'adresse d'une dame française, libraire tenant boutique près de la rue Gay-Lussac, susceptible de me fournir des renseignements. Connaissant l'adresse de mon père à Charenton (au château de Conflans), elle lui avait écrit et l'avait prié de me prévenir. Aussitôt, je décide de me rendre à Paris. En zone libre, il fallait demander un laissez-passer pour franchir la ligne de démarcation et entrer en zone occupée par les Allemands.

Je n'avais pas le temps. Je me rends en chemin de fer à la gare la plus proche de la ligne de démarcation. Je rampe à travers les vignobles, et j'arrive en zone occupée, où je reprends le train pour Paris. Je me rends dans la boutique de la libraire. Celle-ci me montre un papier écrit de la main d'Aron, qui l'a laissé tomber sur la voie ferrée dans une gare de l'Est de la France, à Épernay, je crois, et que les cheminots français ont envoyé à l'adresse indiquée, celle de ladite dame. Sur ce papier, il dit que lui et sa fille sont en route vers Forbach.

Forbach, je connais, c'est à la frontière allemande, non loin de Dieuze. Mais les Allemands ont annexé l'Alsace et la Lorraine à la Grande Allemagne. Maintenant, la frontière est près de Nancy, entre Nancy et Dieuze, à Avricourt. Impossible à un Français de franchir cette nouvelle frontière. Pourtant, il faut aller à Forbach pour savoir où le fameux train de déportés juifs est allé, pour découvrir les moyens de se rendre au camp de déportation inconnu (alors).

Je prends le train pour Nancy. Là, je vais déjeuner à la maison des étudiants tenue par les jésuites, là où mon frère Pierre avait été étudiant quand il préparait son doctorat en sciences, là où il était le chef scout de Jacques. Je trouve un étudiant qui me donne l'adresse à Forbach d'une excellente famille chrétienne et patriote. J'achète une carte au 1/50 000 pour connaître précisément la région frontière. Je prends le car pour le village le plus proche de cette frontière, en France. J'y arrive à la nuit. Je suis seul sur la route, je la quitte pour remonter un ruisseau qui prend sa source juste à la frontière. Hélas, ce ruisseau traverse des prés séparés par des haies de fils de fer barbelés contre lesquels je me pique en me faulant. Le ruisseau est boueux, mes souliers, mes chaussettes et mon pantalon sont des paquets de boue. J'entends les chiens que les Allemands utilisent pour détecter les gens. Ils aboient, m'apportent la preuve que je suis proche de la frontière. Je ne crains rien car l'eau ne peut qu'empêcher leur poursuite par le flair. Malheureusement, le ruisseau prend sa source dans un immense marécage, surmonté de curieuses et nombreuses flammèches. Je réussis à le contourner, en évitant de faire du bruit avec mes pieds dans l'eau. Enfin, j'aboutis sur une route goudronnée. Je trouve peu après des pancartes, mais les Allemands ont changé tous les noms de lieu et je ne peux pas identifier ceux-ci.

Enfin, je vois que cette route me mènera à Dieuze en quelques kilomètres. Mais le temps se couvre. Il pleut. Je suis en plein bois tout près de Dieuze et il est 3 heures du matin. Je me couche sur un tas de bûches pour attendre 6 heures, heure convenable pour circuler. Je me nettoie tant bien que mal. Je repars à 6 heures, arrive devant la caserne où j'ai servi en 1936-

1937 et où je devine que grouillent des soldats lorrains incorporés par les Allemands. Me voilà à la gare. Là, je demande un billet pour Forbach via Metz. Le train arrive, je change à Metz puis atteins Forbach dans l'après-midi. Je cherche la rue qui m'a été indiquée à Nancy, là où se trouve l'excellente famille recommandée. Personne ne connaît cette rue.

Finalement un passant me dit que les rues ont changé de nom et il me donne le nouveau nom de la rue que je cherche. Je trouve une maison cossue, habitée par des gens de la bonne bourgeoisie. Accueil enthousiaste ! Le père, la mère et la fille de 17 ans environ sont enchantés de retrouver un Français après deux ans d'occupation. Ils me disent que chaque rue est étroitement surveillée, donc je dois circuler vite et discrètement. Mais ils vont tout faire pour m'aider.

Grâce à leurs amis employés au chemin de fer, ils profitent du dimanche où le chef de gare allemand est absent, ils ouvrent les dossiers « secrets », et lisent que les trains de déportés à la date indiquée ont continué en Allemagne et la liste des gares se termine par Baverwitz, Breslau et Auschwitz. J'achète une carte de la Grande Allemagne pour situer ces villes. Breslau est la capitale de la Haute-Silésie. Il y a Auschwitz dans le pays des Sudètes détaché de la Tchécoslovaquie et Auschwitz en Pologne du Sud en direction de Cracovie. J'ignore si le camp de concentration est à Auschwitz ou à Auschwitz, et personne ne peut me le préciser.

Je me munis de tickets de ravitaillement en grande quantité, par feuilles entières, et de billets de banque allemands. Je rassemble des jeunes Lorrains et Lorraines de Forbach pour les encourager à résister aux Allemands, à garder foi dans l'avenir. Je leur demande de rechercher pour moi des documents de toute sorte : affiches, photos, livres, etc. montrant ce qu'est le nazisme : inhumain, raciste, antifrançais.

On me signale enfin que certains chefs allemands ne sont pas des nazis du tout et pourraient m'aider à sauver des prisonniers. Par exemple : un officier de la police pourrait transférer un prisonnier d'un camp à un autre et... laisser ce prisonnier s'évader. J'en sais assez pour tenter un sauvetage. C'est Mireille que je veux sauver.

Rentré à Paris, je fais des préparatifs selon les conseils reçus à Forbach. Je vais voir la cheftaine qui me fournit un costume pour Mireille, car tirée du camp par un officier, en tenue de prisonnière et la tête rasée, elle doit reprendre aussitôt un aspect normal. J'achète une perruque dans un magasin d'accessoires de théâtre. J'achète du chocolat et des bouteilles de Cognac pour faire des cadeaux aux autorités allemandes. Ces objets sont contenus dans une valise spéciale.

Je reprends le train pour Nancy. Là, je me présente à un bureau d'embauche de travailleurs français volontaires pour le travail en usine en Allemagne. Ces travailleurs sont des collaborateurs, donc des traîtres, c'est gênant, mais c'est tellement pratique ! Moi je vais être un faux travailleur pour que le gouvernement allemand me transporte en sécurité — et gratuitement — jusqu'à Auschwitz et retour. Et comme il faudra bien passer quelques jours dans une usine de guerre allemande, eh bien, je ferai un sabotage maximum en le faisant constater par d'autres Français de façon à pouvoir me disculper de l'accusation de collaboration. Très bon accueil dans ce bureau !

« Dans quelle ville voulez-vous aller ?

— Indiquez-moi des villes de Haute-Silésie, parce que j'y ai des amis.

— Bauerwitz, Breslau, Gleiwitz.

— Je choisis Gleiwitz.

— Quel est votre métier ?

— J'ai fait un peu de tout dans la métallurgie.

— Voulez-vous un emploi de forgeron ?

— Très bien.

— Voulez-vous un recyclage avant de partir ?

— Non, inutile.

- Quand voulez-vous partir ?
- Le plus tôt possible.
- Demain ?
- D'accord. »

Je dois passer une visite médicale à Nancy dans la journée devant un médecin allemand. Il remarque quelque chose à mon poumon droit. Je lui réponds que j'ai eu en effet une histoire de ce côté-là, mais que c'est guéri. Puis on me remet un costume bleu de travail superbe et une boule de pain pour le voyage. Le lendemain matin, un jour du début de décembre 1942, je monte dans le train spécial qui va quitter Nancy avec des travailleurs français volontaires pour l'Allemagne. On roule vers Belfort, on remonte toute l'Alsace. En pleine nuit, on arrive en Allemagne. Il gèle terriblement, aucun chauffage, on passe par Cassel, Magdebourg et on arrive à Berlin. Beaucoup de travailleurs sont descendus en cours de route. Dans la gare de Berlin, un cadre allemand forme des groupes destinés aux différentes villes allemandes. Je reste presque seul à la fin de cette répartition. Le cadre constate que je parle allemand, il me dit :

« Vous saurez très bien vous rendre à Gleiwitz sans accompagnateur. »

Et il me remet mon billet de chemin de fer avec un papier indiquant l'usine de Gleiwitz, celle où je dois aller.

Sorti de la gare de Berlin, je consulte un annuaire du téléphone et je trouve l'ambassade de Roumanie. Je m'y rends. Je suis très bien reçu. J'explique que je cherche à obtenir la libération d'une ressortissante roumaine arrêtée à Paris. Je demande l'intervention de l'ambassade en sa faveur. Réponse : mille regrets, impossible. Je me rends ensuite dans un quartier industriel où un de mes anciens scouts ouvriers, obligé de partir en Allemagne dans le S.T.O., travaille dans une usine. J'entre dans le camp où il loge, l'emmène au restaurant, lui fournis un stock de coupons d'alimentation et de l'argent. Son nom : Lochon. Je vais à la messe à la cathédrale catholique de Berlin. Au sermon, le prêtre dit : « Nous allons bientôt célébrer Noël. Ne cédon pas aux persécutions, restons fidèles au Christ et nous serons victorieux à jamais ».

Puis je décide de me rendre à Auschwitz. Le train m'y mène un beau matin, chez les Sudètes. À peine débarqué, je cherche une église, y entre, demande un prêtre. Celui que je trouve me dit que je me trompe, que le camp de concentration n'est pas là, mais à Auschwitz en Pologne du Sud, annexé à l'Allemagne.

Je rentre à Berlin. À la gare, je présente le billet de chemin de fer qui m'a été fourni pour me rendre à Gleiwitz, où se trouve mon usine. Aussitôt, le contrôleur m'emmène dans un bureau retiré. Là, un employé me prie d'attendre et va téléphoner dans une pièce voisine. Je comprends qu'il veut me faire arrêter à cause de l'écart de deux jours entre mon arrivée à Berlin et mon départ. Aussitôt, je saisis mes deux valises (une à moi et une à Mireille), je me précipite vers la porte, sors dans la salle où la foule des voyageurs m'absorbe, cours hors de la gare et vais m'attabler dans le café d'une rue voisine. Je laisse passer quelques heures, je rentre dans la gare, vais prendre un billet, en le payant, et monte dans le train en partance pour Breslau, Gleiwitz et Cracovie.

Dans mon compartiment, assis en face de moi, un homme me transperce du regard, le plus inquiétant que j'ai jamais rencontré, mais il descend au bout d'un certain temps. La nuit tombe : Breslau, Gleiwitz, tout brillant des lumières et lueurs multiples de ses usines en pleine activité. Je ne descends pas. Kattowitz, je descends, c'est la première ville polonaise, il faut changer pour atteindre Auschwitz. La salle d'attente est un café. Pendant que je consomme, je remarque soudain qu'à un mètre de moi, à la table voisine, un consommateur est interpellé par deux hommes en civil qui lui demandent ses *personnale Papiere*. Aussitôt, je saisis mes deux valises et fonce vers la porte. Hélas, tous les regards de la salle suivaient attentivement la scène, et partout on riait en me voyant filer si vite. J'ai cru que je ne pourrais pas atteindre la porte. Mais si, me voilà sur le quai, je prends un passage souterrain

et vais me cacher dans un abri à l'autre bout de la gare. Cinq minutes avant le départ du train pour Auschwitz, vers 5 heures du matin, je saute dans ce train, qui est comble.

On part, on roule dans un paysage de neige. Le train s'arrête longtemps. Je demande pourquoi, car on est en pleine campagne, hors de toute gare. Un homme me répond que la police contrôle le train. Le train repart. Une partie du train seulement a été contrôlée. Ouf !

Arrivée le matin à Auschwitz. Une double haie de S.S. nous attend. J'ai un chapeau tyrolien en velours vert à plume et je tiens des journaux allemands. Des voyageurs sont interpellés pour le contrôle de leurs papiers. Moi, qui ai dépassé depuis longtemps Gleiwitz, je ne suis pas en règle du tout, mais je ne suis pas interpellé. Me voilà hors de la gare, sur une chaussée couverte d'une épaisse couche de glace, dans une brume intense où il neige doucement. Avec des gens débarqués comme moi du train, je marche dans la campagne longtemps. De temps en temps, dans les champs, je distingue les silhouettes de sentinelles, plus ou moins dissimulées, et des groupes de détenus bien encadrés.

Des ruines de la guerre de 1939 apparaissent, en particulier celles d'une église. S'il n'y a plus d'église debout, je ne puis rien faire. Je vois une boutique sur la vitre de laquelle je lis *Nur für Deutsche*, « seulement pour les Allemands ». Je ne puis donc même pas entrer dans une boutique ou un café ! Enfin je trouve une église debout. J'entre, il y a foule de Polonais, d'autochtones. Je prends place dans une queue interminable menant à un confessionnal. Enfin, c'est mon tour. En allemand, je demande au prêtre polonais de me recevoir au presbytère. Aussitôt, il sort du confessionnal et me conduit audit presbytère, puis reprend son poste de confesseur.

Au presbytère, je montre un acte de baptême de Mireille, rédigé en latin, et j'explique que je voudrais tirer cette fille du camp de concentration. Les deux prêtres qui m'écoutent croient à un piège, ils ne me croient pas. Le prêtre confesseur revient. Finalement, les trois prêtres reconnaissent ma sincérité. L'un d'eux se met au piano et joue la *Marseillaise*. Mais que faire ? Je propose d'aller moi-même à l'un des camps et de demander des nouvelles de Mireille. Un prêtre me répond que si je fais cela, je serai immédiatement interné. J'ouvre alors la valise de Mireille et dis :

« Un jour, un officier viendra de Lorraine, il fera sortir Mireille du camp et l'amènera devant l'église. Il lui aura remis ce billet où j'ai écrit qu'elle doit entrer dans l'église où elle sera sauvée. Là, on lui fera revêtir l'habit que voici et on la placera dans une famille polonaise jusqu'à la paix, où je viendrai la récupérer. La famille polonaise sera largement indemnisée. Voici des cadeaux pour vous aider à remplir votre mission. »

Les prêtres sont d'accord, ils prennent la valise de Mireille, et je les quitte en les remerciant, après avoir bien déjeuné avec eux. Du presbytère avant mon départ, ils me montrent les clôtures, les tours de guet et les bâtiments d'un des camps.

À la gare d'Auschwitz, je prends mon billet pour Gleiwitz, où j'arrive sans encombre à la nuit tombante. Au bureau de police de l'usine où je me présente, on me demande pourquoi j'ai tant de jours de retard. Je réponds qu'à mon arrivée à Berlin, on m'a laissé me débrouiller sans m'accompagner. Alors, j'ai voyagé à travers le pays, de ville en ville, et j'aboutis seulement. On me répond qu'on ne me croit pas, mais que si je travaille bien, on me laissera tranquille. J'arrive au camp où logent les travailleurs étrangers. Il y a des baraques pour les Français, d'autres pour les Russes. Dans ma baraque, il y a un énorme poêle tout rouge et des lits superposés en bois. Il fait si chaud que je me mets en slip pour dormir. Au milieu de la nuit, je suis réveillé par le froid. Le feu est éteint, il gèle. Je comprends qu'avec de tels écarts de température répétés, on ne peut pas rester en bonne santé.

Le matin, je me présente au bureau d'embauche de l'usine.

« Que savez-vous faire ?

— Rien !

— Ce n'est pas grave, on vous apprendra. »

Par-dessus mon costume et ma cravate j'enfile mon bleu. C'est bien serré. Que j'ai chaud ! Je suis un contremaître dans l'usine. Une sorte d'immense hangar contient de nombreux ateliers. Il fait un bruit infernal, partout jaillissent des lumières aveuglantes. On m'amène à un coin où je vois des cônes d'acier pleins et des tôles venant d'une presse avec une forme vaguement conique.

Il faut taper avec un marteau jusqu'à l'ajustage parfait de la tôle sur le cône et ébarber les limailles d'acier au bas de la tôle conique. C'est facile, mais il faut taper ! Je m'en tire pas mal et exécute le nombre d'exemplaires requis. On me demande alors plus difficile, toujours en ajustage. Ce sont des cadres rectangulaires en cuivre, destinés, me semble-t-il, à contenir des vitres de grandes dimensions à l'avant d'un véhicule. Les cadres à ajuster ne sont pas exactement aux dimensions et formes voulues. Il faut les redresser, les aplanir, les ébarber. J'en fais cinq ou six, je place par-dessus sans aucun ajustage une quarantaine de cadres, je termine par cinq ou six correctement ajustés, je lie le paquet de cinquante avec du fil de cuivre, j'appelle la grue roulante qui circule au-dessus de l'immense bâtiment et en reboute pour l'usine de montage où l'on ne pourra pas réaliser le montage. Comme je travaille sans arrêt, plus que tous les autres ouvriers, et comme j'abats la besogne plus vite qu'eux tous, un contremaître me convie à me reposer un peu, à bavarder avec mes camarades allemands. Je lui réponds que ce n'est pas mon genre, que je ne peux pas m'empêcher de travailler. Pourtant, mes mains sont en sang, plus un centimètre de peau à l'intérieur des doigts et des paumes : tant pis, la peau repoussera.

En fin de matinée et en fin de soirée, l'usine sert à manger. Les ouvriers défilent, prennent une assiette en alu et un couvert, puis passent devant une énorme marmite servie par des femmes vêtues de blanc. Au passage, une serveuse prend de la soupe aux légumes avec de la viande à l'aide d'une louche et en verse dans chaque assiette. Beaucoup ne reçoivent que de l'eau chaude. Moi je parle gentiment, siffle ou chante l'air de la jeunesse hitlérienne que j'ai appris à Forbach, et je ne reçois que de la viande et des légumes.

Nouveau travail : des longerons de véhicules automobiles viennent de la presse. Ce sont des fers en U présentant des fentes plus ou moins importantes qu'il faut cerner de craie blanche pour que d'autres ouvriers les bouchent au chalumeau, après quoi aura lieu la peinture. Il y a un gros travail d'ébarbage à la lime et un travail facile de traits à la craie. Moi je ne signale à la craie que les petites fentes. Les grosses fentes seront bouchées par la peinture. Quand le véhicule aura un fossé ou un obstacle à franchir, son châssis se brisera en deux à l'endroit d'une fissure importante non réparée. Je fais constater mon sabotage par des camarades français sûrs, après avoir vérifié que ces camarades n'étaient pas de vrais collabos.

Noël 1942 arrive. À l'église, pleine d'Allemands, j'entends chanter d'une façon très émouvante le *Heilige Nacht*, « Sainte Nuit ».

Au bout de huit jours de ce drôle de travail, je dis au chef de baraque que je veux me porter malade et être rapatrié sanitaire en France. Réponse : il y a déjà des travailleurs volontaires français qui ont fait cela et on les a envoyés à Auschwitz. Arrivé à l'usine, je déclare que je suis malade. Aussitôt on me regarde avec un air furibond. « Quand irez-vous à la visite médicale ? — Ce soir, après le travail » Si j'avais voulu ne pas travailler et aller à la visite médicale aux heures de travail, j'étais bon pour Auschwitz. Le soir, je vais en ville consulter un médecin allemand. Celui-ci constate que je porte un pneumothorax artificiel, il me le regonfle et me remet un papier pour mon usine disant que je dois être rapatrié sanitaire. Je présente ce papier à l'usine et continue à travailler.

Une semaine plus tard, je demande au chef de ma baraque pourquoi l'usine ne fait rien pour mon rapatriement. Réponse : « On te laissera crever ici, mais tu ne rentreras pas en France ». Alors je me rends à la direction du Parti national-socialiste de la ville et je demande l'application des accords franco-allemands prévoyant mon rapatriement sanitaire. J'obtiens

gain de cause de justesse, car un mois après, les accords en question auront cessé d'être appliqués, les rapports entre les deux pays s'étant détériorés.

Le Parti donne l'ordre à l'usine de me faire rapatrier. La police de la ville me convoque pour l'établissement de mon passeport. On me demande ma date de naissance : au lieu de répondre, je tends mon acte de naissance et l'employé recopie ladite date. On me demande combien il faut de temps pour me rendre à la frontière française. Il fallait un jour et demi, mais je réponds trois jours, à cause de ma maladie. On me précise très énergiquement que ce passeport ne pourra en aucun cas être prolongé, comme l'indique le texte qui se trouve imprimé dans le passeport.

Je quitte Gleiwitz par le train. À Berlin, je revois mon pauvre ami Lochon. Reparti, je ne repasse pas par Strasbourg comme à l'aller, bien que ce soit l'itinéraire direct, mais je passe par Forbach. Accueil chaleureux de mes amis et des jeunes Lorrains et Lorraines patriotes français. On me gâte, on me comble de cadeaux : des documents très nombreux et très précieux qui viennent compléter ceux que j'ai achetés et les affiches que j'ai arrachées dans les gares ou lieux publics divers. J'enveloppe le tout dans des paquets entourés de papier noir en vue de leur dissimulation. Et je prends le train pour Strasbourg en payant mon billet, car ce n'est pas du tout l'itinéraire direct Gleiwitz-Strasbourg.

À la gare de Strasbourg, je vois un guichet surmonté d'une pancarte : prolongation des billets. Je demande celle-ci, car j'ai un retard de trois jours, étant parti de Gleiwitz depuis six jours. Motif : mon état de santé. Aussitôt un monsieur en civil m'interpelle : « Suivez-moi à la Gestapo ! ». Nous marchons ensemble assez longtemps et arrivons à un grand bâtiment, parcourons de longs couloirs avec des numéros sur les portes. Mon accompagnateur ouvre une porte. Le monsieur en civil qui était assis là m'invite courtoisement à m'asseoir et m'offre une cigarette. Je m'excuse de ne pas pouvoir la prendre, à cause de mon état de santé. « Racontez-moi votre histoire ! » Alors je montre ma germanophilie et je déclare ensuite que malheureusement, je suis tombé malade à Gleiwitz.

« Bien ! Mais expliquez-moi pourquoi vous avez tant de jours de retard. Trois jours pour traverser l'Allemagne, c'était déjà très large, mais six jours, c'est inadmissible.

— Oui, pour une personne en bonne santé. Mais si les autorités allemandes m'ont rapatrié sanitaire, c'est que je suis gravement malade. On ne m'a pas demandé si j'étais capable de faire ce grand voyage. Arrivé à Berlin, je me suis trouvé si mal que je n'ai pu continuer. Je me suis arrêté et ne suis reparti que quand j'en ai trouvé la force. Les mêmes arrêts se sont produits à Magdebourg et à Cassel.

— Vous allez me dire où vous êtes descendu à l'hôtel dans ces villes, quels médecins vous y avez consultés et nous allons vérifier vos déclarations.

— Je n'avais pas d'argent pour aller dans des hôtels et pour consulter des médecins. Les ouvriers ne vont pas à l'hôtel. J'étais trop faible pour parcourir des villes inconnues. Je me suis nourri au buffet des gares et j'ai passé les nuits dans les salles d'attente.

— Au fait, quelle est votre maladie ?

— La tuberculose !

— Donnez-moi votre passeport ! »

Il écrit : « prolongation de trois jours accordée », signe, met son cachet et me libère. À la gare de Strasbourg, aucune difficulté, on me valide mon billet et je monte dans le train pour Paris. À Avricourt, gare frontière, un officier de la garde des frontières allemandes me demande en pleine nuit mon passeport. Tout fier, je le lui présente.

Mais lui crie :

« Ce passeport n'est plus valable. Il est périmé. Certainement, à Gleiwitz, on vous a dit à la police en vous le remettant qu'il ne pouvait être prolongé. La prolongation par la Gestapo est illégale et sans valeur. Je vous arrête, vous renvoie sous escorte à Gleiwitz, où vous vous expliquerez avec la police. »

Nouveau cri :

« Quand êtes-vous né ?

— Le 19 décembre 1913.

— Non, le 19 décembre 1923. »

Et il me tend mon passeport qui portait effectivement cette dernière date. Alors je lui montre mon acte de naissance et explique que c'est la police de Gleiwitz qui a commis une erreur en recopiant la date mentionnée dans mon acte de naissance.

Vexé de constater une faute de l'administration de son pays et reconnaissant la justesse de mon point de vue au sujet de la date de naissance, l'officier claque la porte et s'en va. Ma vie est sauvée par une petite erreur d'écriture. Oui, maintenant, je suis sauvé ! Dans les compartiments voisins, je retire de dessous les banquettes les précieux paquets noirs que j'y avais dissimulés.

À Conflans [résidence de mes parents à Charenton], on ne croyait pas me revoir vivant. Je donne à mon frère Jean mon passeport et mon billet de chemin de fer pour qu'il les remette à un organisme de la Résistance et qu'ils servent à confectionner de faux papiers en règle pour les voyages de résistants ou d'évadés à travers l'Allemagne. J'étais alors le seul Français de retour d'Auschwitz.

J'ai enterré mes documents pour éviter qu'ils ne tombent entre les mains des Allemands. Passé en zone libre, j'ai organisé au printemps 1943 une exposition anti-nazis. À la Libération, j'ai remis ma collection au ministère de l'Intérieur, en vue d'expositions en France et dans le monde et en vue d'archives historiques. Puis je me suis fait envoyer en mission en Allemagne et en Lorraine pour y rechercher tous les documents provenant des nazis qui s'y trouvaient encore : dans les dépôts officiels, des lycées, des bibliothèques municipales, etc. En retour des fournitures précieuses que j'aurais pu vendre des millions à des pays comme les États-Unis ou l'U.R.S.S., j'ai seulement demandé 2 000 francs pour payer les équipements d'une troupe de scouts de France que j'ai fondée à Dourdan, à 60 kilomètres au sud-ouest de Paris.

Et Mireille ? Ce que j'ai fait pour elle, c'est quelque chose, mais c'était insuffisant.

Elle n'était pas sauvable. Elle a été gazée ainsi que son père comme une héroïne, comme une sainte¹. Soyons fiers d'elle ! Qu'elle illumine nos vies de son rayonnement ! Que sa famille, ses amis et amies bénissent Dieu et Le remercient de ce qu'Il a fait pour elle ! Qu'elle nous aide à la rejoindre auprès de Dieu ! »

À nous, Scéens, Paul Hartmann a beaucoup appris des huit siècles d'histoire de notre église, et donc dans une certaine mesure du passé de notre « village ». Mais à combien de jeunes et de moins jeunes, n'a-t-il pas inculqué les valeurs de la liberté, de l'ouverture aux autres et au monde ? À beaucoup, je crois. Et cela pendant près de soixante-dix ans, en France, en zone libre ou occupée, en Allemagne et en Pologne puis au Cambodge, au Vietnam et au Maroc, enfin de nouveau dans notre pays... et à Sceaux. C'est une belle leçon qu'il nous a léguée : être curieux, se battre et s'émerveiller, apprendre et partager. Il me l'a dit un jour : « Comprenez que chacun de nous est un maillon d'une longue et magnifique chaîne. À chacun donc de rendre le sien fort plutôt que faible. »

¹ Les archives liées à la Shoah précisent que Aron Natanson et sa fille ont quitté Drancy pour Auschwitz le 25 septembre 1942 (convoi n° 37). Aron décède des suites du typhus dans le camp le 11 octobre suivant, et tout indique que Mireille y a été gazée dès son arrivée (voir d-d.natanson.pagesperson-orange.fr). Aron et Mireille ont leurs noms inscrits au Mémorial de la déportation des juifs de France.

Annexe : lettre de condoléances



MUSEE de l'ILE de FRANCE
Domaine de SCEAUX
92330 SCEAUX

Tél : 16 (1) 46 61 06 71
Télécopie : 46 61 00 88

SCEAUX, le 25 juin 1998

Madame Paul Hartmann
46, rue des Cheneaux
92330 SCEAUX

Madame,

J'ai été très émue d'apprendre le décès de Monsieur Hartmann. Il venait régulièrement travailler au Centre de documentation du Musée. Je crois qu'il aimait s'y retrouver. J'ai le souvenir de longues discussions. Il était intarissable lorsqu'il parlait de ses recherches et de ses découvertes.

Il nous apportait des photographies, des documents et des photocopies. Il souhaitait compléter nos collections sur les sujets qui lui tenait à coeur. Il nous a, en particulier, confié trois boîtes d'archives concernant l'église de Sceaux. Il continuait en cela la tradition familiale de générosité envers les musées. Nous conservons en effet de nombreuses gravures léguées par son père à la ville de Paris

L'étude de l'église de Sceaux avait représenté une véritable aventure. J'ai été étonnée et admirative, une fois ce travail terminé de la voir se passionner pour les vitraux de Hirsch et voyager partout en France pour les retrouver.

Pour venir nous voir jusqu'au Château, il traversait le Parc à vélo, se faisant souvent admonester par les gardiens. Mais je crois qu'il n'en n'avait cure. Je le revois traversant Sceaux très droit sur son vélo, peu soucieux des voitures. Le pain ou la boîte de gâteaux du dimanche attachés au porte-bagage. Je le revois aussi à la gare de Robinson courant après son métro, pressé d'aller travailler dans une bibliothèque parisienne.

Sa disparition nous laisse un grand vide.

Permettez-moi de partager votre tristesse et de vous dire toute ma sympathie.

Marianne de Meyenbourg,
conservateur chargé de la documentation

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES INTERVENTIONS, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA CULTURE

MUSEE DE L'ILE DE FRANCE

COMPTE RENDU DE VISITE

Gravures anciennes du domaine de Sceaux

par Micheline HENRY

À l'occasion des Journées du patrimoine, la ville de Sceaux a présenté sur le mur rouge de l'hôtel de ville un ensemble de gravures des XVII^e et XVIII^e siècles.

Ces gravures du domaine de Sceaux proviennent d'un don exceptionnel de la famille de Paul Grivois, ancien vice-président des Amis de Sceaux. Installé dans la ville depuis 1934, Paul Grivois était un homme de grande culture artistique et littéraire ; il dirigeait une entreprise de fabrication de vitrines pour musées et expositions. La famille Grivois a pensé que notre Société était la mieux à même de conserver ces gravures et d'en faire profiter la population scéenne intéressée par son histoire.

Depuis peu, les Amis de Sceaux ont confié une vingtaine de ces œuvres aux archives municipales, bien équipées sur le plan de la sécurité. Cet ensemble de gravures concerne la période qui s'échelonne de la construction du château de Colbert (1670) en suivant les différents propriétaires jusqu'à la restauration du château par la famille de Trévisé (1829).

Après un épisode peu glorieux où le domaine est acquis par un homme d'affaires malouin, Jean-Hippolyte Lecomte, qui vit dans le parc une terre à cultiver, on ne parle plus d'architecture : le château est voué à la démolition. Le domaine passa, par voie de mariage, à la famille du maréchal Mortier, premier duc de Trévisé, ou plutôt à son fils Napoléon, César, Édouard.

Les graveurs ne s'intéresseront plus au nouveau château que les Trévisé feront reconstruire en 1860, pourtant par un architecte de renom, Le Soufaché. Celui-ci va opter pour un château de brique et pierre, tel que nous le connaissons aujourd'hui, de style Louis XIII, assez à la mode à l'époque. Le Soufaché va privilégier les pilastres à bossages, ajouter un rang de lucarnes et des pots à feu, ponctuer la toiture de grandes cheminées et d'un clocheton. On peut lui reconnaître une certaine originalité par les éléments décoratifs de style XVIII^e siècle. Malgré cela, le nouveau château est loin de correspondre à la noblesse du château de Colbert, et n'est plus en accord avec le projet de Le Nôtre.

Grâce aux planches gravées du fonds Grivois, nous allons pouvoir imaginer le domaine de Sceaux pendant les XVII^e et XVIII^e siècles.

Au XVII^e siècle, l'estampe devient un objet de commerce soigneusement diversifié selon sa clientèle, plus importante que celle de la peinture. Louis XIV lui-même commande des œuvres qu'il souhaite faire figurer dans son cabinet aux artistes Israël Silvestre et Gabriel Péréelle. C'est dans ce contexte que la *Maison de Sceaux* arrive jusqu'à nous.

Pour profiter aux mieux de ces gravures, nous allons nous pencher sur les techniques employées.

Si, aux XV^e et XVI^e siècles, les graveurs sur bois avaient joué un rôle éminent qu'ils rejoueront d'ailleurs au XIX^e pour l'illustration des journaux de l'époque, au XVII^e siècle, ils avaient pratiquement disparu pour laisser la place aux burinistes et aquafortistes, graveurs de reproduction ou d'interprétation, qui souvent conjuguent leurs techniques.

Les artistes qui nous occupent ici ont utilisé un procédé de gravure en creux sur métal, soit en techniques directes, dans lesquelles les tailles sont faites sur le matériau nu (pointe sèche, burin, matière noire), ou indirectes, c'est-à-dire en faisant intervenir l'acide pour graver la plaque (eau-forte, aquatinte).

Pour la taille douce, sur une plaque de métal bien décapé, le graveur étend une mince couche de vernis. Quand celui-ci est sec, il dessine sur sa surface à l'aide d'une pointe bien effilée qui, en rayant le vernis, met le métal à nu, puis avec le burin — petite barre en acier trempé dont le bec est taillé en biseau —, il creuse le sillon. Lorsque le creux est donné, il faut passer à la troisième étape : le tirage. La plaque de cuivre est encrée, l'excès d'encre essuyé, le cuivre est enfin prêt pour l'épreuve. C'est alors qu'intervient le papier : la feuille mouillée, broyée pour hérissier le poil en surface est placée sur le cuivre encré. Par-dessus est déposée une épaisseur de feutre sur laquelle viendra appuyer le rouleau de la presse (le feutre intercalé entre le papier et le rouleau sert à absorber la pression au moment de l'impression).

Pour l'eau-forte, une fois le sillon creusé, on met la planche gravée dans une cuve et on la recouvre d'acide nitrique. Le bain se colore de vert et des bulles serrées attestent de la désagrégation du métal. L'acide attaque le métal là où le trait de pointe l'aura découvert et rongera des tailles plus ou moins profondes. Le graveur surveille la morsure avec attention. Il peut replonger la plaque dans l'acide plusieurs fois après l'avoir lavée et séchée et recouverte de vernis à nouveau pour obtenir des valeurs différentes, surtout pour les paysages.

Le procédé de la gravure est le seul qui donne au trait toute sa vigueur. C'est un procédé qui peut paraître caduc aujourd'hui où la technique est de plus en plus élaborée avec le laser, mais il est inimitable.

Commentons maintenant quelques gravures présentées lors de l'exposition du 21 et 22 septembre 2015.

1. Vue des château, village et environs de Sceaux, prise du coteau du Plessis-Picquet

Le dessinateur est le chevalier de Lespinasse. La famille de Lespinasse est très cultivée. Elle est liée aux encyclopédistes qui se réunissaient autour de Mme du Deffand. Louis- Nicolas est, parmi les écrivains et les philosophes, une personnalité typique de ce milieu du XVIII^e siècle.



*Dessinée par le Chr. de Lasse, gravée par Née.
Eau forte 0,25 × 0,34. Coll. Amis de Sceaux, cliché Archives municipales.*

La gravure est intéressante par l'originalité des légendes :

Les communes citées sont représentées par des vols d'oiseaux numérotés (2, 3, 4, etc.). Elles donnent une idée des villages avoisinants au XVIII^e siècle. Bien sûr, les constructions se sont multipliées et le paysage a changé. Les deux vaches du premier plan laissent penser à la présence d'une ferme.

Sur le plan technique, le graveur Née a tenté de traduire les modulations du ciel dans des tons blancs transparents, des gris et des noirs en tailles croisées. Il a réussi à nous faire deviner le relief du terrain. Le rendu du feuillage aussi est intéressant.

2. Vue de la maison de Sceaux appartenant à Mgr Colbert, marquis de Seignelay

Israël Silvestre est né à Nancy en 1621. Il se rend à Paris à 10 ans chez son oncle Israël Henriet, éditeur important et prospère qui jouit de l'exclusivité des œuvres de Callot. Israël Silvestre voyage en Italie en 1640, 1642, 1643 et 1663. En 1662 et 1664, il est chargé de graver « les vues des bâtiments royaux ». Le 20 mars 1663, Louis XIV le nomme dessinateur et graveur officiel du roi. En 1667, il est nommé maître à dessiner des pages de la Grande Écurie. En 1670, il est reçu à l'Académie de peinture et de sculpture. En 1673, il devient maître de dessin du Grand Dauphin. Il meurt en 1691.

Israël Silvestre fit travailler les Pérelle, qui gravèrent plusieurs de ses dessins.



*Vue du côté de la cour, avec tous les titres et armoiries de Colbert.
1675 — avec privilège du Roy. Eau-forte 0,40 × 1,55. Signée Israël Silvestre.
Coll. Amis de Sceaux, cliché Archives municipales.*

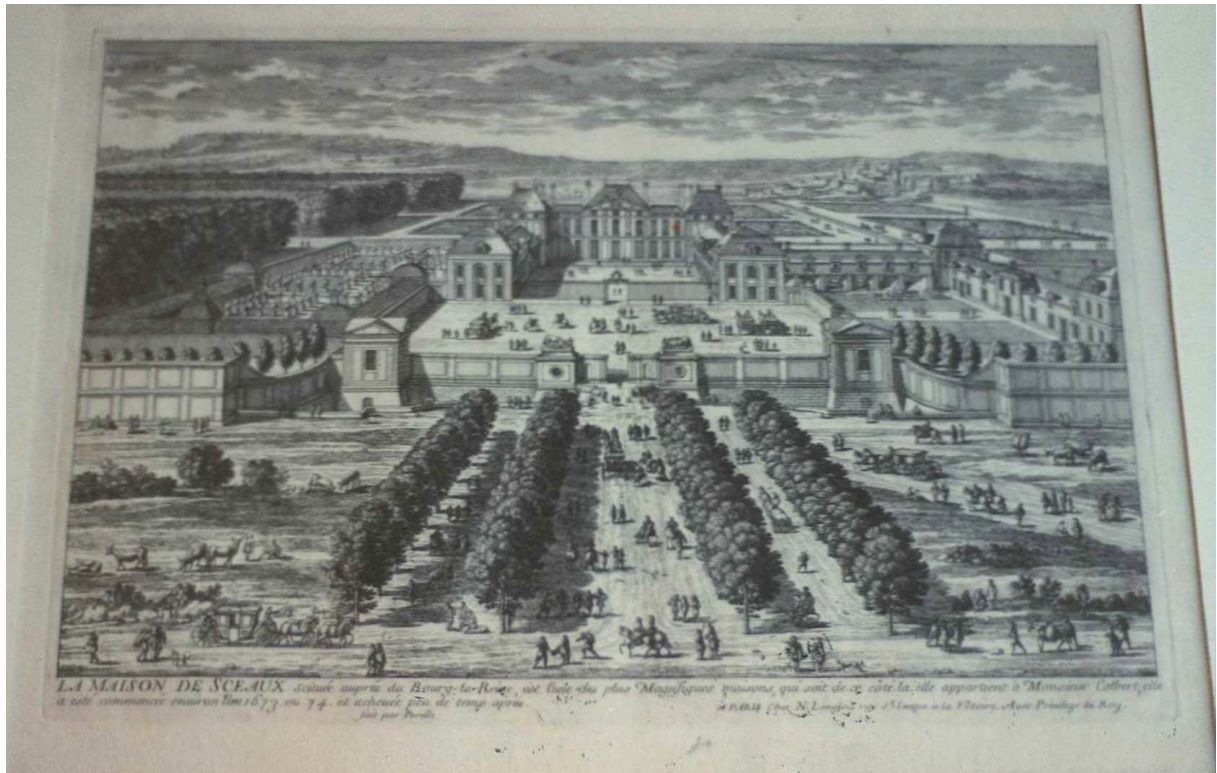
Sur le plan technique, cette gravure est bien documentée. Colbert voulait que l'entrée d'honneur ait une valeur symbolique. Ce désir se traduit par le choix de douves sèches qu'enjambe un pont de pierre. Elles indiquent avant tout la noblesse du propriétaire des lieux et n'ont aucun rôle défensif.

On voit les deux guérites au bout des murs qui se prolongent jusqu'à l'entrée d'honneur en encadrant la cour.

On distingue aussi les consoles surmontées de groupes de sculptures qui symbolisent les qualités du ministre : d'un côté la licorne qui combat un dragon, symbole de l'intégrité, et de l'autre un chien qui terrasse le loup, témoignant de la fidélité du ministre envers le roi (longtemps attribués à Coysevox, désormais reconnus comme l'œuvre de Jean-Baptiste Théodon).

On note le va-et-vient des carrosses, l'échelle des personnages à cheval ou à pied qui circulent devant le château.

3. La maison de Sceaux située auprès de Bourg-la-Reine, l'une des plus magnifiques maisons appartenant à Colbert



1674 — eau-forte, 0,18 × 0,28. C.P.R. : avec privilège du Roy. Signée Pérelle. Coll. et cliché Amis de Sceaux.

Adam Pérelle est né à Paris en 1638-1640 dans une famille de graveurs, fils de Gabriel et frère de Nicolas. Il commence à graver dès 14 ans en 1654 pour le chevalier de Beaulieu. Il reçoit un privilège du roi pour graver les maisons royales le 22 décembre 1667 (réservé aux graveurs en taille-douce, choisis par Colbert). Il donne des leçons au duc de Bourbon, fils du Grand Condé. Pérelle avait une grande facilité. Il meurt à Paris en 1695.

Il forma Pierre Aveline¹, qui grava quantité de paysages et parfois acheva les planches tardives de son maître.

On note que, lorsque Jean-Baptiste Colbert, surintendant des bâtiments, protecteur des académies, acquiert le domaine, il fait appel aux artistes les plus connus pour l'aménager.

Il ne détruit pas le château des Potier de Gesvres, mais le transforme en l'englobant dans de nouvelles constructions. Il conserve son ancienne structure architecturale. Dans cette gravure, on remarque en effet la juxtaposition des pavillons ayant chacun leur toiture d'ardoises.

Le corps central du château, couronné d'un fronton sculpté représentant Cronos, le dieu du Temps, supporte une grande horloge.

Surmontant le fronton, une statue monumentale de Girardon : Minerve, assise, entourée de trophées, tient le bouclier aux armes de Colbert².

Le long de l'aile gauche et du mur de la cour, un jardin très soigné, avec ces buis taillés rangés en pots et ses treillages, existant avant que l'orangerie ait été construite. Enfin, on voit dans l'entrée la double rangée d'arbres qui bordait l'avenue menant à la route d'Orléans.

Cette gravure est éditée chez Langlois, rue Saint-Jacques, « à la Victoire ». Nicolas I Langlois, libraire et marchand d'estampes né à Paris en 1640, fils de François Langlois. Reçu maître-libraire en 1655, mort en 1703. Son fils, Nicolas II continua à éditer les planches laissées par son père.

4. Vue du château de Sceaux du côté de la grande avenue prise à la première grille

Jacques Rigaud, dessinateur et graveur, né à Marseille vers 1681, mort à Paris en 1754. Sa formation et ses débuts sont peu documentés. Il quitte Marseille vers 1720 et s'établit à Paris rue Saint-Jacques. En 1730, il commence la publication de son ouvrage *Les Maisons royales de France*, que terminera son neveu, Jean-Baptiste, dont les gravures sont souvent confondues avec les siennes.

Jacques Rigaud tient une place très honorable parmi les graveurs du XVIII^e siècle. D'un joli effet décoratif, ses œuvres méritent d'être recueillies par les amateurs. Les gravures originales entrées à la chalcographie du Louvre en 1848 en constituent une des perles. Tirées à partir de plaques du XVIII^e siècle, elles sont encore très satisfaisantes.

Des teintes plates expriment les ciels, des tons blancs, transparents, apportent une fraîcheur nouvelle et la lumière chante agréablement sur le blanc du papier. Des valeurs bien

¹ Aveline (cf. ci-dessous).

² Marianne DE MEYENBOURG, « Le domaine de Sceaux », *Bulletin des Amis de Sceaux*, n° 23, 2007, p. 3-42.

contrastées, des personnages à la mode, des costumes fringants viennent agrémenter les premiers plans agencés avec goût et discrétion¹.



*Se vend à Paris, chez l'auteur, rue S^t-Jacques vis-à-vis le collège du Plessis.
Fait par Rigaud en 1736, achetée par la ville de Sceaux. Coll. et cliché Amis de Sceaux.*

Le grand intérêt de cette gravure est l'apparition de l'orangerie actuelle. En effet, à la mort de Colbert en 1683, le domaine revient à son fils, le marquis de Seignelay. Il veut remplacer l'orangerie que son père avait installée dans le château même par un bâtiment indépendant. De 1683 à 1685, il fait construire par Jules Hardouin-Mansart la majestueuse orangerie que nous connaissons.

Avec sa voûte en anse de panier, son sol pavé de marbre noir et blanc, sa façade ornée de bustes antiques, elle sera jugée trop belle pour servir de serre².

Les douves sont arborées, ce qui illustre l'absence de rôle défensif

¹ Pierre GUSMAN, « Jacques Rigaud, peintre-graveur », *Revue d'art Byblis*, 1921.

² Marianne DE MEYENBOURG, *op. cit.*

5. Vue du château de Sceaux prise du haut de l'allée de la Diane



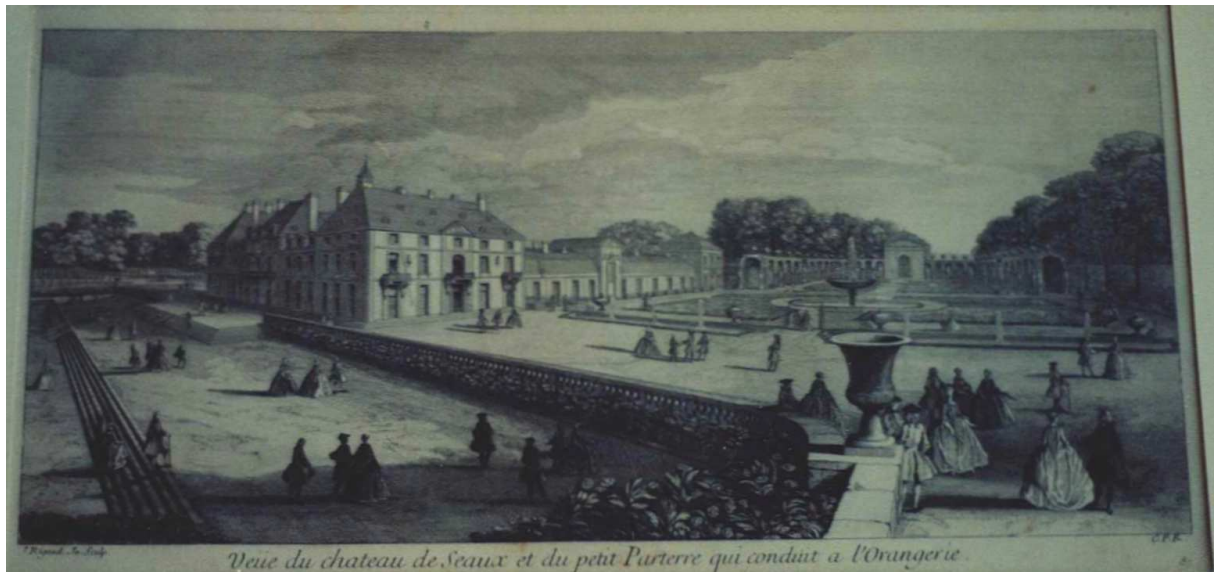
Vue du château de Sceaux prise du haut de l'Allée de la Diane.

*Eau-forte aquarellée 0,20 × 0,45. J. Rigaud In. Sculp. Reprise d'un dessin à la plume et au lavis sur soie.
Coll. et cliché Amis de Sceaux.*

En saillie du mur d'enceinte avait été créé *le réservoir de la Diane*, bassin en demi-lune décoré d'une statue en bronze représentant la déesse, la main posée sur les cornes d'un cerf.

- On remarque des valeurs bien contrastées, des premiers plans agencés avec goût.
- Les personnages ont une valeur documentaire, les silhouettes sont groupées avec art.
- Apparition des parterres de broderie du paysagiste Le Nôtre, qui avait su tirer parti de la topographie des lieux en modelant les terrains par d'importants travaux de terrassement.

6. Vue du château de Sceaux et du petit parterre qui conduit à l'orangerie



Vue du château de Sceaux et du petit Parterre qui conduit à l'Orangerie.
Eau-forte 0,20 × 0,44. J. Rigaud insculp. Coll. et cliché Amis de Sceaux.

- Intéressante perspective de la façade du château, vue de biais, donnant sur les jardins.
- Une longue balustrade ajourée, bordée de feuillage, supporte un grand vase Médicis.
- À droite, un jardin de broderies, fermé le long de l'aile du château, comporte deux bassins ronds.
- Des charmilles en arrondi servent de cadre à l'orangerie.

7. Vue des parterres de Sceaux et du grand canal dans l'éloignement



Vue des Parterres de Sceaux et du grand canal dans l'Eloignement.
Eau-forte 0,20 × 0,44. C.P.R. J. Rigaud. Coll. et cliché Amis de Sceaux.

- Première représentation du Grand Canal.
- L'achat de la seigneurie de Châtenay, qui agrandissait considérablement le parc et permettait le creusement du Grand Canal, illustre parfaitement l'ampleur des projets du marquis de Seignelay.

On devine même une embarcation. Rigaud donne ici toute sa mesure : dans le ciel, dans le détail des feuillages, il fait preuve d'une grande habileté. Seules les graveurs qui se sont pliés à un long apprentissage peuvent savoir appuyer avec la force voulue pour obtenir des traits pleins ou soulager le noir pour tracer des déliés. Rigaud, en graveur confirmé, pratique ici « les tailles croisées », qui donnent à l'estompe les valeurs les plus subtiles. Cette technique de l'eau-forte ajoutait de tendres modulations à l'austérité du burin. C'est le procédé même de la spontanéité très prisée des artistes du XVIII^e siècle.

8. Vue de la cascade de Sceaux



Eau-forte 0,20 × 0,44. C.P.R. J. Rigaud in. sculp. Coll. et cliché Amis de Sceaux.

Vue prise au-delà du bassin de l'Octogone (vaste pièce d'eau octogonale qui a remplacé l'étang de la Mer-Morte) :

- aménagée par Le Nôtre ;
- alimentée par les eaux de ruissellement du plateau de Châtillon et la construction d'un bassin de retenue appelé l'étang du Plessis (actuellement étang Colbert au Plessis-Robinson)¹ ;
- autour du bassin, des statues ;

¹ Jacqueline RAMBAUD, « La Société propriétaire du jardin et des eaux de Sceaux (1799-1948) », *Bulletin des Amis de Sceaux*, n° 1, 1984, p. 5-35.

- très jolie scène de conversation entre personnages assis sur un banc, en costumes d'époque ;
- des chiens qui courent animent le sujet.

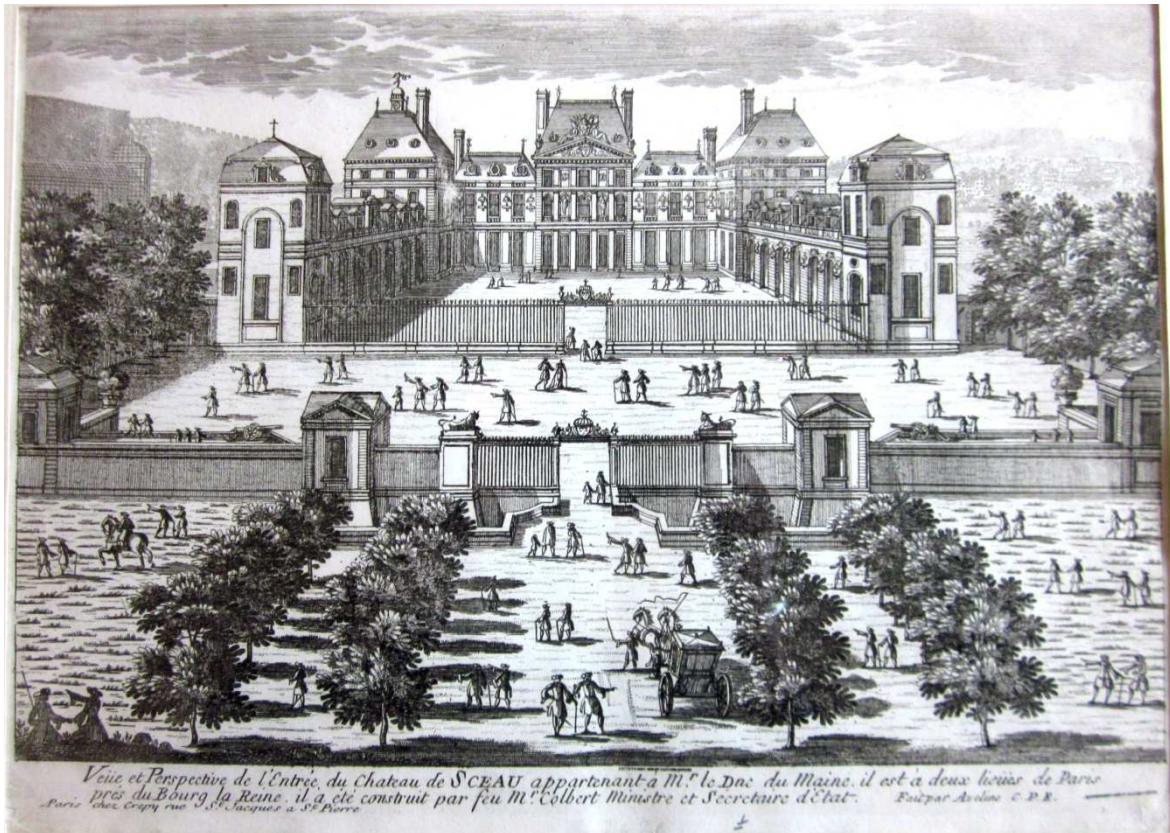
9. Vue du château de Sceaux prise dans l'éloignement en face du côté de Châtenay



Vue du château de Sceaux prise dans l'Eloignement en Face du côté de Châtenay.
Eau-forte 0,20 × 0,45. C.P.R. J. Rigaud insculp. Coll. et cliché Amis de Sceaux.

- Au fond à gauche, le château.
- En face de nous : les parterres de broderies.
- Scène de chasse : un cerf poursuivi par les chiens et les chasseurs à cheval.
- Au premier plan, les troupeaux paissent sans déranger les promeneurs dont l'un est même négligemment allongé, absorbés dans leur contemplation de la scène de chasse.
- Traitement très fouillé des arbres et des écorces.

10. Vue et perspective de l'entrée du château de Sceau (sic) appartenant à M. le duc du Maine



*Chez Crépy rue Saint-Jacques à Saint-Pierre, rare représentation du château du duc du Maine.
Eau-forte 0,20 × 0,35. Fait par Aveline. Coll. Amis de Sceaux et cliché Archives municipales.*

Pierre Aveline (1654 – 1722), dernier d'une dynastie de burinistes français, formé par Pérelle, produisit un grand nombre de gravures. Aveline a un grand souci de précision. Dans cette gravure, on note à gauche la présence d'une croix sur le toit de la chapelle.

11. Vue du château de Sceaux entre Paris et Versailles appartenant à M. le comte d'Eu

M. le comte d'Eu était un fils du duc du Maine, frère du prince de Dombes, ils avaient un moment hérité du château.

Les vues d'optique sont des gravures destinées à être observées par l'intermédiaire d'un appareil composé de miroirs et de lentilles spécialement agencés pour donner une illusion de relief et de perspective : le zograscope. Gravées à l'eau-forte sur cuivre, elles présentent des caractéristiques spéciales, auxquelles notre gravure du château de Sceaux répond bien :

- un format horizontal aux dimensions 0,20 × 0,35 ;

- le titre est volontairement inversé ; à travers l'appareil, il apparaîtra à l'envers : ici, XUAECS (il ne se voit pas sur la reproduction) ;
- les silhouettes sont répétitives : les personnages, de fait, sont posés arbitrairement, le dessin semble sec ;
- les couleurs utilisées : aquarelle ou gouache délayée sont appliquées grossièrement à la main ou à l'aide d'un pochoir ;
- les teintes toujours retenues : le vert, le rouge, le paille. Le ciel est représenté par une bande horizontale d'un bleu profond au sommet de l'image.

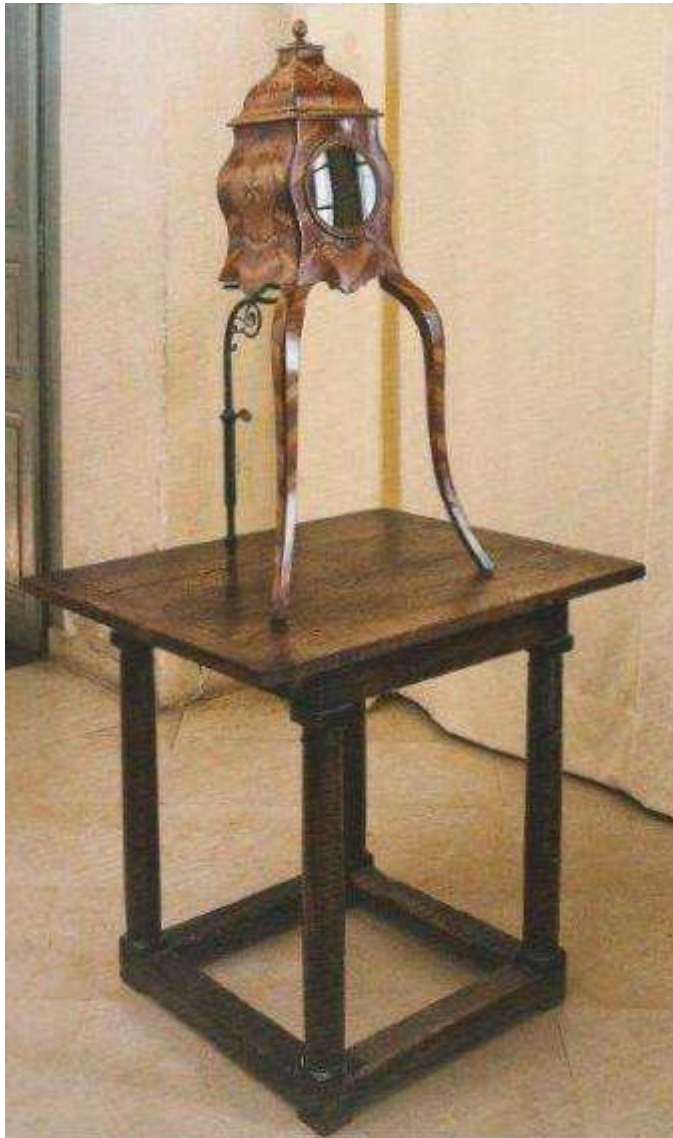


1750, vue d'optique 0,20 × 0,35. Coll. et cliché Amis de Sceaux.

Nous retrouvons bien les caractères énoncés. La vulgarisation des vues d'optique s'opère à partir de 1740. Notre vue est datée autour de 1750. Appelées « perspectives » en 1717, elles ont pris le nom de « vues d'optique » vers 1745. D'abord peintes à Paris et à Londres, puis en Allemagne, elles ont aujourd'hui une grande valeur documentaire et sont recherchées. Elles furent vendues à des milliers d'exemplaires pour représenter des monuments importants et des panoramas fameux de l'Europe et de l'Orient.

Le zogroscope est un appareil d'optique permettant de visionner des « vues d'optique ». Il est apparu dans les cabinets de curiosité ; il était utilisé pour montrer ce que nous pourrions appeler les ancêtres de nos cartes postales. Il s'est répandu au XVIII^e siècle dans les foires, où il offrait une vision à bon marché et la possibilité

de s'émerveiller devant les vues exotiques. La lanterne magique puis la photographie le feront progressivement tomber en désuétude.



Zoograscope en bois sculpté daté du troisième quart du XVIII^e siècle, au château de Flaungergues à Montpellier. Il a été prêté au Musée de l'Île-de-France par M. Henri de Colbert pour l'exposition 2008 Les Quatre Saisons de Carmontelle, divertissement et illusions au siècle des Lumières. Coll. et cliché particuliers. Avec l'aimable autorisation de M. Henri de Colbert.

Les vues d'optique étaient glissées à plat. Un miroir à 45° renvoyait une image verticale. Une loupe plate à hublot permettait de regarder cette image. Un dispositif d'éclairage latéral permettait d'avoir assez de lumière ; souvent constitué de bougies, il nécessitait un conduit vertical d'évacuation de la suie. Un levier permettant de régler la luminosité donnait l'impression de voir l'image aux

différentes heures du jour ; les découpes de verres colorés disposés sur les vues d'optique faisaient merveille pour les cathédrales. Pour les panoramas, l'attention était portée surtout sur la perspective, la qualité du rendu de « la lumière en profondeur », ce qui a suscité les travaux de Jean-Henri Lambert en photométrie (loi de Lambert).

Au terme de ces commentaires, on note que si l'œuvre d'Israël Sylvestre restitue le château du temps de Colbert, les œuvres de Jacques Rigaud et Pierre Aveline représentent le domaine lorsque celui-ci est la propriété du duc du Maine. Dans l'ensemble des gravures, la présence des carrosses témoigne d'une demeure aristocratique, mais la *Vue du château de Sceaux dans l'éloignement en face du côté de Châtenay* rappelle que les paysans avaient l'autorisation de faire paître leurs troupeaux sur les pelouses du grand parc les plus éloignées du château.

Le château dont nous avons hérité de nos jours n'a peut-être pas le prestige de celui de Colbert, mais nous avons le privilège de jouir encore du parc, reconnu comme l'un des plus beaux ensembles végétaux urbains d'Île-de-France et la restauration récente des broderies de Le Nôtre a été plus qu'appréciée.

Cette collection du fonds Grivois est très précieuse pour les Scéens, puisqu'elle permet d'évoquer la valeur artistique d'un château qui existait au cœur du parc et a attiré l'attention de graveurs de renom.



HISTOIRE ACTUELLE

Éphémérides 2015

par Martine GRIGAUT

Janvier

- 1^{er} janvier 2015 : la ville de Sceaux compte 20 393 habitants.
- 5 janvier : démarrage des travaux de restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste pour une durée prévisionnelle de six ans.
- 8 janvier : rassemblement sur le parvis de l'hôtel de ville en hommage aux victimes de la fusillade au siège de *Charlie Hebdo*, à l'appel de Philippe Laurent, maire de Sceaux.
- 8 janvier : dépose du buste de Florian en raison des travaux de l'église Saint-Jean-Baptiste. Le 9 janvier, les restes du fabuliste sont déplacés au cimetière communal, conformément à la loi, dans une concession attribuée à titre gratuit par le conseil municipal lors de la séance du 18 décembre 2014.
- Du 24 janvier au 14 février : exposition de macrophotographies sur la reproduction des plantes à la bibliothèque municipale dans le cadre de la manifestation *La science se livre*.

Février

- 9 février : inauguration de la résidence étudiante Édouard-Depreux par Philippe Laurent, président de Sceaux-Habitat, et Sandrine Auclair, directrice générale de Sceaux-Habitat, en présence de la belle-fille d'Édouard Depreux, ancien maire de Sceaux.
- 12 février : décision unanime du Conseil municipal de lancer une souscription pour la restauration du grand vitrail de l'église Saint-Jean-Baptiste et d'approuver la convention à intervenir avec la Fondation du patrimoine.

Mars

- Du 19 au 21 mars : 7^e édition du festival Ciné-Droit sur le thème des « robots ».
- 22 et 29 mars : élections départementales. Désormais, les électeurs élisent deux conseillers par canton (homme et femme) et leurs remplaçants pour un mandat de six ans. Quatre binômes sont en lice : UMP-UDI, PS-EELV, Front de gauche, Front national. Le binôme UMP-UDI est élu au premier tour. Il se compose de Nathalie Léandri, adjointe au maire du Plessis-Robinson, et Georges Siffredi, maire de Châtenay-Malabry, avec pour

remplaçants Chantal Brault, première adjointe au maire de Sceaux, et Carl Segaud, adjoint au maire de Châtenay-Malabry.

Avril

- 9 avril : signature par les Amis de Sceaux et la Ville d'une convention de dépôt aux archives municipales de plaques de verre photographiques et des gravures du fonds Grivois afin de garantir leur bonne conservation.
- 11 avril : succession de Pierre Jaillard à Martine Grigaut à la présidence de la société d'histoire locale des Amis de Sceaux.
- 12 avril : 30^e anniversaire du marché biologique de Sceaux, qui fut l'un des trois premiers marchés d'Île-de-France à vendre ce type de produits avec ceux des Batignolles et de Raspail à Paris.

Mai

- 8 mai : 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, en présence de Dieter Freytag, bourgmestre de Brühl, ville jumelée à Sceaux depuis 1964 (cf. 5 juin). À cette occasion, un hommage est rendu à la mémoire de Michel Voisin, résistant scéen, mort le 7 juin 1945.
- Du 12 au 30 mai : exposition jeunesse à la bibliothèque municipale : *À la découverte du papier*.

Juin

- 5 juin : célébration du 50^e anniversaire du jumelage entre la ville de Brühl et la ville de Sceaux. Le 6 juin 1964 à Brühl, Erwin Guldner, maire de Sceaux, et son homologue, Robert Ehl, signaient le serment de jumelage.
- Du 5 au 7 juin : fêtes félibréennes et marché de Provence. Le 6 juin : conférence sur la vie et l'œuvre de Florian. Le 7 juin : inauguration de la nouvelle installation des bustes de Florian et de Frédéric Mistral au sud du bassin du jardin des Félibres.
- 12 et 13 juin : opéra en plein air *La Traviata* de Verdi.
- 22 juin : réunion publique à l'orangerie du domaine départemental de Sceaux sur le thème du Grand Paris.

Juillet

- 19 juillet : cérémonies en hommage aux victimes des crimes racistes et antisémites du régime de Vichy, la première devant le monument aux morts, la seconde au *Pupitre des étoiles* au parc de Sceaux.

Août

- Du 15 août au 20 septembre : 46^e Festival de l'orangerie de Sceaux.

- 17 août : Aldine Martini, chef du service des archives et de la documentation de la Ville, accueille Mme Hélène Erlingsen, parente de Michel Charaire, qui a mis à la disposition des archives plusieurs albums de photographies de la famille Charaire. Martine Grigaut, conviée à cette rencontre au nom des Amis de Sceaux, remet à Mme Erlingsen les bulletins n° 21 (article sur Michel Charaire) et n° 25 (article sur l'histoire de l'imprimerie Charaire).

Septembre

- 1^{er} septembre : rentrée des classes. Les écoles primaires comptent 616 enfants en maternelle et 1 173 élèves en élémentaire. Les écoliers terminent la journée de classe à 16 heures et les nouvelles activités périscolaires sont désormais organisées durant la pause méridienne de 12 à 14 heures.
- 17 septembre : réception à l'hôtel de ville en l'honneur des 115 lycéens scéens qui ont obtenu la mention « bien » ou « très bien » au baccalauréat.
- 18 et 19 septembre : Journées européennes du patrimoine. Les Amis de Sceaux participent à la présentation de livres traitant de l'histoire de Sceaux et de son patrimoine sur un stand installé rue Houdan. Chacun des deux jours à 15 h 30, Micheline Henry, vice-présidente des Amis de Sceaux, conduit une visite commentée de l'exposition *Gravures anciennes des XVII^e et XVIII^e siècles*, représentant le domaine de Sceaux et provenant du fonds Grivois déposé par la Société aux archives municipales.

Octobre

- Du 9 au 17 octobre : Saveurs d'automne : les commerçants de l'Union des commerçants et artisans de Sceaux proposent une semaine d'animations et de promotions.
- Du 15 au 25 octobre : salon des Artistes scéens à l'ancienne mairie. C'est leur 40^e anniversaire.

Novembre

- 11 novembre : cérémonie du souvenir du 97^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, rendant hommage aux 193 Scéens tombés au champ d'honneur, devant le monument aux morts puis au cimetière communal.
- 16 novembre : rassemblement de Scéens dans la cour de l'hôtel de ville en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre.
- Du 20 au 29 novembre : 35^e Foire aux santons à l'ancienne mairie. Une exposition est également organisée dans le cadre de la 7^e Biennale de l'art santonnier avec pour titre *La Grande Crèche de Provence*.

- 21 novembre : projection de *Nuremberg : les nazis face à leur crime* à la bibliothèque municipale dans le cadre du Mois du film documentaire, en présence du réalisateur, Christian Delage, à l'occasion du 70^e anniversaire du début du procès de Nuremberg, au cours duquel est apparue la notion juridique de crime contre l'humanité.

Décembre

- 6 et 13 décembre : élections régionales. Le taux de participation au second tour est de 59,3 % à Sceaux contre 56,9 % pour le département et de 54,4 % pour la région. À l'issue du second tour, la liste *l'Alternance avec Valérie Pécresse* remporte la majorité. Philippe Laurent, maire de Sceaux, est élu conseiller régional.



In memoriam

Marianne de Meyenbourg

par Martine GRIGAUT

Marianne nous a quittés le 19 mai 2015. Elle était née à Sceaux le 26 juin 1947 dans la maison familiale du 14 avenue de Verdun.

Sa famille était installée à Sceaux depuis longtemps. Sa grand-mère paternelle Simone Barbier, qui avait épousé l'homme de lettres Leo von Meyenburg, descendant d'une famille de notables suisses de Schaffhouse, était la petite-fille du librettiste Jules Barbier et l'arrière petite-fille du peintre Nicolas-Alexandre Barbier¹ (1789 – 1864). Celui-ci s'était installé à Sceaux dans les années 1840 au 11 de la voie des Sablons, aujourd'hui rue Pierre-Curie, et y travailla jusqu'à sa mort. Il est enterré au cimetière de Sceaux. Marianne, elle, suivant ses volontés, a été inhumée au cimetière de Passy auprès de son arrière grand-père Pierre Barbier.

Marianne eut très tôt, aux dires de sa sœur aînée France Genty, la passion de l'histoire et des livres. Après des études d'histoire à la Sorbonne, elle commença en 1974 une carrière de bibliothécaire, d'abord à la bibliothèque municipale de Villejuif, Elle est entrée au Musée de l'Île-de-France comme bibliothécaire, responsable du centre de documentation, puis obtint le grade de conservateur de bibliothèque. Elle prit sa retraite en 2012, après trente-trois ans passées au Musée, où elle a été responsable du fonds des photographies, manuscrits et imprimés anciens, qu'elle a contribué à étudier et à publier tout au long de sa carrière.

En 1991, elle fut commissaire de l'exposition portant sur les photographies d'Eugène Atget, illustrant les Hauts-de-Seine.

En 2000, elle est l'auteur avec Gérard Rousset-Charny d'un guide sur *Le Domaine de Sceaux*. Cet ouvrage a été réédité en 2007 dans la collection *Itinéraires* des Éditions du patrimoine.



¹ « Nicolas-Alexandre Barbier, un peintre scéen oublié... », bibliogr., ill., *Bulletin*, n° 30, 2014, p. 1-43.

Elle s'intéressa particulièrement à l'histoire de la duchesse du Maine, propriétaire du domaine de 1700 à 1753 et publia une contribution sur « L'ordre de la Mouche à miel » pour le catalogue de l'exposition *Une journée à la cour de la duchesse du Maine* (Musée de l'Île-de-France, domaine de Sceaux, 2003).

Elle fit plusieurs études pour les catalogues d'expositions consacrées aux jardins de Le Nôtre.

Enfin, avec son collègue Jean-Michel Cuzin, elle publia en 2008 un ouvrage sur l'orangerie de Sceaux qui peut être consulté au local des Amis de Sceaux : *L'Orangerie de Sceaux, une œuvre de Jules Hardouin-Mansart, Étude et recueil de pièces d'archives*, éditions Somogy.

Membre du conseil d'administration des Amis de Sceaux depuis 1992, elle donna pour notre bulletin plusieurs articles dans lesquels elle rendait accessibles ses connaissances approfondies. Citons pour mémoire :

- « Le décor sculpté du domaine de Sceaux aux XIX^e et XX^e siècles », ill., paru dans le bulletin n° 21, p. 1-23 ;
- « Le domaine de Sceaux », bibliogr., ill., paru dans le n° 23, p. 1-44 ;
- « La chapelle de l'ancien château de Sceaux » [contient en annexe *Description de la chapelle de Sceaux*, poème de Mlle D.S.A. paru à Paris en 1676], ill., que l'on peut retrouver dans le bulletin n° 28, p. 1-43.

Son dernier article, qui date de 2014, est consacré à son ancêtre « Nicolas-Alexandre Barbier, un peintre scénen oublié »..., bibliogr., ill., p. 1-43.

Ceux qui ont côtoyé Marianne en gardent le souvenir d'une personnalité dont le savoir n'avait d'égal que sa grande modestie.

Bibliographie

C'est d'abord ce guide, cet *Itinéraire du patrimoine* pour découvrir *Le Domaine de Sceaux* d'une manière agréable et approfondie :

- Marianne DE MEYENBOURG et Gérard ROUSSET-CHARNY, *Le Domaine de Sceaux*, Musée de l'Île-de-France, Paris, collection Itinéraires du patrimoine, éditions du Patrimoine, 2000, et nouvelle édition, 2007.

On citera ensuite ses recherches sur le pavillon de l'Aurore de Charles Le Brun et sur l'orangerie de Jules Hardouin-Mansart :

- Marianne DE MEYENBOURG et Jean-Michel CUZIN, « L'iconographie de la coupole », p. 31 à 77, dans l'ouvrage collectif *Le Pavillon de l'Aurore, Les Dessins de Le Brun et la coupole restaurée*, domaine de Sceaux, Paris, Somogy éditions d'art, 2000.
- Marianne DE MEYENBOURG et Jean-Michel CUZIN, « L'orangerie de Jules Hardouin-Mansart », p. 67 à 77 dans l'ouvrage collectif *Sceaux, architectures pour un domaine de Colbert à nos jours*, Musée de l'Île-de-France, 2006.

- Marianne DE MEYENBOURG et Jean-Michel CUZIN, *L'Orangerie du château de Sceaux, Une œuvre de Jules Hardouin-Mansart, Étude et recueil de pièces d'archives*, Musée de l'Île-de-France, Paris, Somogy éditions d'art, 2008.
- Marianne DE MEYENBOURG et Jean-Michel CUZIN, « Orangerie, puis galerie du château de Sceaux », p. 334 à 337 dans l'ouvrage collectif *Jules Hardouin-Mansart, 1646-1708*, sous la direction d'Alexandre Gady, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2010.

Puis sur les jardins de Le Nôtre :

- Marianne DE MEYENBOURG, « Chaville », p. 70 à 73 dans le catalogue d'exposition *La Main du jardinier, l'œil du graveur, Le Nôtre et les jardins disparus de son temps*, Gravures du Musée de l'Île-de-France, château de Sceaux, 2000.
- Marianne DE MEYENBOURG et Jean-Michel CUZIN, « Le fonctionnement hydraulique des cascades », dans le catalogue d'exposition *Des statues pour un jardin*, Musée de l'Île-de-France, 2002.
- Marianne DE MEYENBOURG et Jean-Michel CUZIN, « Domanialité et maîtrise d'œuvre : Le Nôtre à Sceaux », p. 48 à 61 dans l'ouvrage collectif *André Le Nôtre, Fragments d'un paysage culturel, Institutions, art, sciences et techniques*, sous la direction de Georges Farhat, Musée de l'Île-de-France, conseil général des Hauts-de-Seine, imprimerie Agic, 2006.
- Marianne DE MEYENBOURG, « Trois siècles d'histoire », p. 8 à 13, « Les jardins de Le Nôtre », p. 30 à 35, et « Livres et manuscrits », p. 78-79, dans l'ouvrage collectif *Le Domaine de Sceaux, histoire, parc et jardins*, Collections du musée de l'Île-de-France, Dossier de l'art, n° 169, décembre 2009.

Elle s'était intéressée à « l'ordre de la Mouche à miel » fondé par la duchesse du Maine :

- Marianne DE MEYENBOURG, « L'ordre de la Mouche à miel », p. 40-41, dans le catalogue d'exposition *Une journée à la cour de la duchesse du Maine*, Musée de l'Île-de-France, domaine de Sceaux, 2003.
- Marianne DE MEYENBOURG, « L'almanach de 1721 et l'emblème de la Mouche à miel », p. 161 à 175, dans les actes du colloque qui s'est tenu à l'orangerie du château de Sceaux du 25 au 27 septembre 2003 sous la direction de Catherine Cessac, *La Duchesse du Maine, 1676-1753 : une mécène à la croisée des arts et des siècles*, Bruxelles, éditions de l'université de Bruxelles, 2003.

Elle avait beaucoup travaillé sur le fonds du photographe Eugène Atget :

- Marianne DE MEYENBOURG et Jean-Michel CUZIN, *Catalogue des photographies anciennes : fonds Atget, Hauts-de-Seine*, département des Hauts-de-Seine, centre de documentation du Musée de l'Île-de-France, château de Sceaux, 1991.

- Marianne DE MEYENBOURG, « Eugène Atget : album de photographies sur le parc de Sceaux. Album de photographies sur la ville de Sceaux », dans la *Revue du Louvre*, n° 56, décembre 1995, p. 139-140.

Elle participait aux ouvrages collectifs consacrés à l'étude des riches collections du « Musée de l'Île-de France » devenu « Musée du domaine départemental de Sceaux ». Ces collections, elle avait souvent contribué à les enrichir par sa connaissance des sources historiques, de la documentation scientifique, en dépouillant les catalogues de vente et en signalant les opportunités concernant notamment les archives, les lettres et les livres anciens.

- Marianne DE MEYENBOURG, notices du tableau de 1879 *Carrières de Gentilly* du peintre Léon-Auguste Mellé, p. 26-27 ; de la toile de 1902 *Bagneux, les anciennes carrières* du peintre Paul-Albert Steck, p. 29 ; de la toile *Gentilly vers 1933* du peintre Charles-Jean Forget, p. 42-43 ; des dessins de 1921 sur la *Cité-jardin d'Arcueil-Cachan* de l'architecte Maurice Payret-Dortail, p. 62-63, dans le catalogue d'exposition *Travail et banlieue, Regards d'artistes, 1880-1980*, Musée de l'Île-de-France, château de Sceaux, Paris, Somogy éditions d'art, 2001.
- Marianne DE MEYENBOURG, « L'office de la quinzaine de Pasques », p. 46, dans l'ouvrage collectif *Nouvelles Acquisitions du Musée de l'Île-de-France, Art et mémoire, Musée de l'Île-de-France, maison de Chateaubriand*, n° 1, 1991.
- Marianne DE MEYENBOURG, « Eugène Atget », p. 88 à 98 ; « Éléments de géométrie de Mgr le duc de Bourgogne », p. 99-100 ; « Inventaire après décès de Nicolas de Malézieu », p. 101-102, dans l'ouvrage collectif *Nouvelles Acquisitions du Musée de l'Île-de-France, Art et mémoire, Revue du Musée de l'Île-de-France*, n° 2, 1997.
- Marianne DE MEYENBOURG, « Israël Silvestre, Veüe de la maison de Sceaux appartenant à Monseigneur Colbert », p. 56-57 ; « Johan Ludwig Schönleben, Dissertatio polemica de prima origine... », ouvrage de 1680 sur l'histoire de la maison de Habsbourg aux armes de Colbert, p. 68-69 ; « Jacques Rigaud, vues du château de Sceaux », p. 112-115 ; « Boîte ornée d'une miniature offerte au duc du Maine par Nicolas de Malézieu en 1706 », p. 128-129 ; « Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, Maximes et réflexions tirées de saint Augustin », p. 140-141 ; « Lettre du duc du Maine à la duchesse du Maine datée du 19 mai 1698 », p. 142-143 ; « Almanach de l'année 1721 aux armes de l'ordre de la Mouche à miel », p. 144-145 ; « Claude-François Gaignat de L'Aulnais, Promenade de Sceaux-Penthièvre, de ses dépendances et de ses environs », livre manuscrit de 1778, p. 146-147 ; « A. Vigneux, Flore pittoresque des environs de Paris, imprimerie de Migneret, Paris, 1812 », p. 198-199 ; « Louis Guillaume Perreaux (1816-1889), Vélocipède à grande

vitesse, à moteur à vapeur vers 1871 », p. 200-201, dans l'ouvrage collectif *Domaine de Sceaux, Collections du Musée de l'Île-de-France, Œuvres choisies*.

Sa dernière recherche a concerné un sujet particulièrement attirant pour une « bibliothécaire ». Après sa communication sur « Les bibliothèques du duc et de la duchesse du Maine » au colloque *Les Plaisirs de l'Arsenal...* le 4 novembre 2013 à la bibliothèque de l'Arsenal, Marianne a repris et approfondi cet intéressant sujet ; elle y a consacré beaucoup de temps et d'énergie en travaillant notamment sur les inventaires, et il lui a fallu beaucoup de courage, car la maladie était présente. Enfin le 21 février 2015 Marianne envoyait la dernière mouture de son texte.

- Marianne DE MEYENBOURG, « Les bibliothèques du duc et de la duchesse du Maine », dans les actes du colloque *Les Plaisirs de l'Arsenal, Poésie, musique et danse aux XVII^e et XVIII^e siècles*, éditions Élise Dutray-Lecoin, Martine Lefèvre et Danielle Muzerelle, Paris, Classiques Garnier, coll. *Rencontres*, Le Siècle classique, sous presse.



Madeleine Loubaton

par Jacqueline COMBARNOUS et Françoise PETIT

Madeleine Loubaton est décédée le 24 juillet 2015. Sa famille habitait Sceaux avant la dernière guerre, dans le quartier des Imbergères. Son frère Jean Michaut fut déporté à Buchenwald, où il mourut en février 1944 ; une rue de Sceaux porte son nom.

Madeleine participa à la création des Amis de Sceaux et fit partie du conseil d'administration dès 1984. Lors de leurs expositions, les Amis de Sceaux ont bénéficié de ses talents manuels en matière d'encadrement et de photographie, ainsi que de sa connaissance du Vieux Sceaux. Elle nous resta fidèle jusqu'en 2008, date à laquelle elle quitta Sceaux pour la province.

Elle était mère d'une nombreuse famille et malgré de nombreuses épreuves, était d'une grande sociabilité. Sa personnalité originale, son caractère chaleureux attiraient la sympathie.

Nous conservons d'elle une belle vue du parc du château de Maintenon prise lors d'une visite organisée par notre association, ainsi qu'un portrait « supposé » de la duchesse du Maine dans un cadre doré.



Madeleine Loubaton (à droite) avec Gabrielle Garapon.



VIE DE LA SOCIÉTÉ

Rapport moral 2015

par Pierre JAILLARD

Chers Sociétaires,

C'est en votre nom que je m'adresse d'abord à notre maire pour le remercier de sa présence à notre assemblée générale, et pour lui exprimer notre gratitude pour le fidèle soutien de la municipalité. Cela marque l'intérêt de l'institution municipale pour la mémoire de notre collectivité communale. Cet intérêt traduit naturellement l'attachement des Scéens pour leur propre histoire, mais aussi la curiosité des nouveaux venus envers ceux qui les ont précédés. Il reflète ainsi l'existence à Sceaux d'une forte identité historique, qui est loin d'être un phénomène commun à toutes les villes de banlieue parisienne.

Mais nous nous connaissons assez pour savoir que cet intérêt manifeste aussi le souci d'entretenir cette identité, parce qu'elle constitue un facteur essentiel de cohésion sociale malgré la diversité des origines et les différences de situation. En ce sens, les Amis de Sceaux s'honorent de contribuer modestement mais concrètement à entretenir un lien social dont l'actualité nationale de l'année 2015 démontre à la fois l'impérieuse nécessité, ce qui n'est pas nouveau, mais aussi la fragilité, ce qui l'est davantage pour beaucoup de nos concitoyens.

Ce lien, nous voulons le maintenir même avec nos sociétaires défunts. Plusieurs nous ont quittés en 2015 :

- Robert Espérou le 23 janvier ;
- Marianne de Meyenbourg le 19 mai ;
- Raymond Druesne le 9 juin ;
- Madeleine Loubaton le 24 juillet ;
- Jean Flahaut le 5 octobre ;
- Henri Petit le 1^{er} novembre.

Deux d'entre eux ont été administrateurs de notre Société et font l'objet d'une notice dans le bulletin que vous tenez entre les mains. Nous avons une pensée émue pour la famille de chacun, ainsi que pour nos autres adhérents qui ont perdu un proche au cours de ces derniers mois, comme aussi pour les victimes du terrorisme au cours de l'année dernière. Aussi, je vous propose d'observer une minute de silence à leur mémoire.

Le lien entre nous s'entretient aussi au cours des visites suivies ensemble et que nous essayons de faire suivre d'un moment convivial quand les circonstances s'y

prêtent. Cette année vous a d'abord été proposée la visite du Conseil constitutionnel, programmée à deux reprises et annulée chaque fois en raison des mesures de sécurité prises après chacune des deux vagues d'attentats de 2015. C'est évidemment compréhensible, mais c'est aussi d'autant plus regrettable que le terrorisme ne fait que renforcer notre attachement au droit, et l'intérêt de nous familiariser avec les juridictions, qui ont pour mission de le faire respecter à tous les niveaux. À défaut, nous avons en revanche pu faire aboutir le 27 novembre une visite commentée du Musée de la toile de Jouy, au château de l'Églantine de Jouy-en-Josas — visite que la vingtaine de participants ont prolongée à la boutique Oberkampf à l'approche de Noël...

Mais c'est pour le lien avec le public scéen que s'avère déterminante l'aide de la Ville. Après le renouvellement en 2014 de la convention générale entre nous, une convention particulière de dépôt a été signée le 9 avril pour garantir la bonne conservation par les archives municipales de documents possédés par notre société : des plaques de verre photographiques et des gravures reçues des héritiers d'un ancien vice-président, Paul Grivois. Une vingtaine de ces gravures représentant le domaine de Sceaux ont été exposées à la mairie par le service de l'action culturelle, lors des Journées européennes du patrimoine, les 18 et 19 septembre, et présentées chacun de ces deux jours au public par l'une de nos actuelles vice-présidentes, Micheline Henry. D'autres administrateurs se relayaient dans le même temps à un stand installé rue Houdan, partagé avec les Méridionaux de Sceaux, pour présenter des livres sur l'histoire et le patrimoine de Sceaux.

Enfin, le *Bulletin* n° 32 que vous tenez entre les mains comprend, outre les rubriques habituelles, un dossier de travaux et recherches autour de l'Occupation à Sceaux, avec la conférence d'Aldine Martini à notre dernière assemblée générale, des témoignages de Scéens et des souvenirs d'un Scéen alors parisien. La mise en page de ce bulletin pourra vous paraître plus simple que les précédentes années ; c'est un choix dont le trésorier montrera tout à l'heure la pertinence en une année où nos subventions sont supprimées ou réduites.

Nous allons maintenant renouveler un tiers du conseil d'administration. Mmes et MM. Danièle Bougler, Jacqueline Combarous, François Garapon, Jean-Luc Gourdin, Martine Grigaut et Françoise Petit, ainsi que moi-même, sortants, vous représentons notre candidature. J'en remercie chacun d'entre eux, mais permettez-moi de le faire plus particulièrement envers Martine Grigaut — non pas certes pour m'avoir amené à lui succéder comme président, mais pour l'activité qu'elle continue à déployer sous le modeste intitulé de chargée de mission auprès de moi.

Je sou mets maintenant ce rapport à vos questions, puis à votre approbation, et je vous remercie par avance de votre confiance.